

# Catalogue

**TECHNOLOGIES POUR LES EAUX USEES**

**Drena-Line**



JUNG PUMPEN, Allemagne



#### CERTIFICAZIONI

Certifié ISO 9001

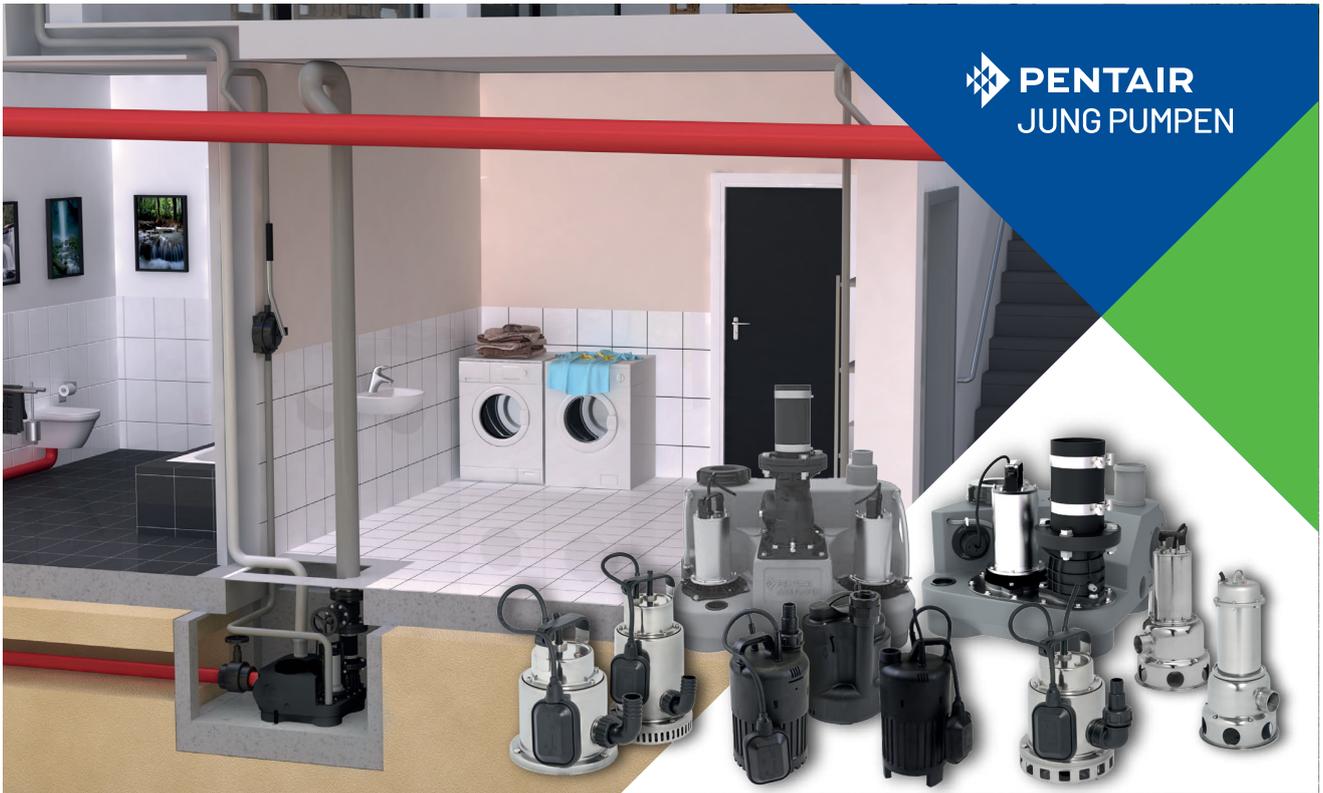


#### LE FORUM

Des formes épurées et une expression classique alliant ouverture et transparence reflètent le nouveau centre de formation et de communication. Sur plus de 900 m<sup>2</sup>, nous dispensons dans des salles de conférence modernes des séminaires concernant:

- Assainissement des bâtiments
- Assainissement communal
- Systèmes d'assainissement sous pression
- Programme de sélection de pompes PEP
- Thèmes basés sur la pratique quotidienne

Tous les représentations du catalogue, les modifications de construction et les dimensions ainsi que le choix des matières nécessaires restent réservés, dans la mesure où ils sont conditionnés par un progrès technique ou une amélioration. Les images peuvent montrer des équipements supplémentaires qui ne sont pas inclus dans la livraison.



## LA QUALITÉ EST NOTRE MISSION

Le groupe Pentair est l'un des leaders mondiaux dans la conception et la fabrication de produits et de systèmes innovants utilisés dans le monde entier pour le traitement, le transport et le stockage de l'eau.

### Les marques:

Fondée en 1924, Jung Pumpen, en Allemagne, fait partie du groupe multinational Pentair et est un leader reconnu dans l'industrie du traitement et du pompage de l'eau. La société est spécialisée dans les pompes pour eaux usées pour le marché professionnel. La qualité des produits Made in GERMANY est la garantie d'une excellente fiabilité.

La nouvelle gamme Jung Pumpen-Drena-Line propose des pompes de haute qualité pour les eaux de drainage et usées. Grâce à des matériaux de construction robustes, principalement l'acier inoxydable, les pompes peuvent être utilisées pour une large gamme d'applications. Les produits sont fabriqués en ITALIE

**QUALITÉ  
MADE IN ITALY**

## JUNG PUMPEN INDEX

POMPES POUR EAUX CLAIRES	Modèle	Pag
Électropompe submersible pour drainage eaux claires	<b>DP</b>	<b>7</b>
	<b>DPC</b>	<b>9</b>
Électropompe submersible en acier inoxydable pour drainage eaux claires	<b>DRENOX</b>	<b>11</b>
Électropompe submersible en acier inoxydable pour drainage eaux claires	<b>OMNIA</b>	<b>15</b>

POMPES POUR EAUX CHARGÉES	Modèle	Pag
Électropompe submersible pour drainage eaux sales	<b>DPV</b>	<b>19</b>
Électropompe submersible en acier inoxydable pour euax chargées	<b>PRIOX XS</b>	<b>21</b>
Électropompe submersible en acier inoxydable pour eaux chargées	<b>PRIOX</b>	<b>23</b>
Accessoires		<b>26</b>
Easycontroller		<b>27</b>

STATIONS DE RELEVAGE	Modèle	Pag
	<b>COMPLI 310 E</b>	<b>31</b>
	<b>COMPLI 1100 E</b>	<b>33</b>



## DP

### DRENA-LINE EAUX CLAIRES

- Dimensions compactes
- Fonctionnement permanent
- Facilement transportable pour des utilisations d'urgence
- Sélecteur manuel - automatique
- Aspiration basse intégrée
- Entrée de câble étanche surmoulé



#### DESCRIPTION

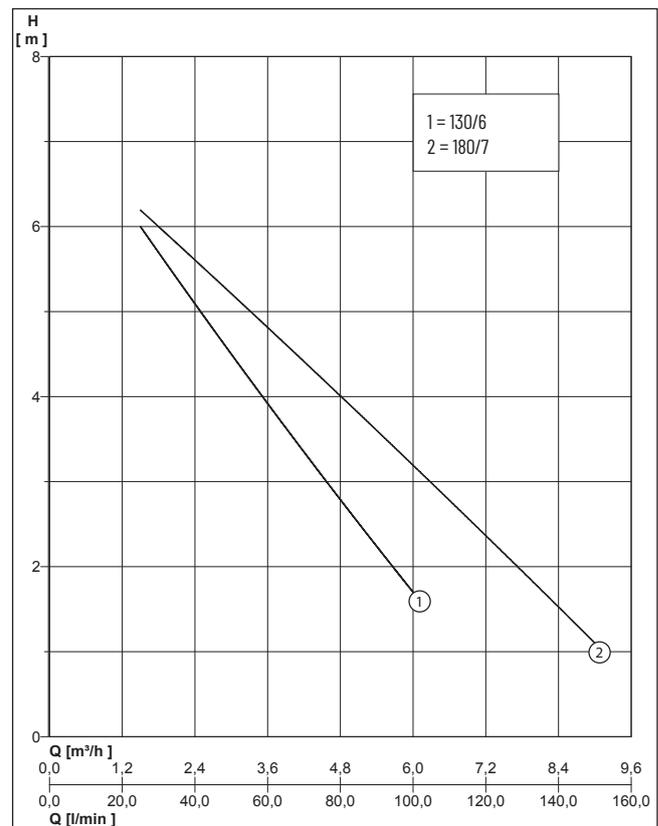
Les pompes submersibles de la série DP pour eaux claires sont conçues pour des applications domestiques comme le drainage d'eau d'infiltration, le pompage d'eau de puits, bassins ou citernes. Raccord porte-caoutchouc fourni Ø 25-32. Version automatique (aut) pourvue d'interrupteur à flotteur.

Aspiration pour sol à fond plat jusqu'à un niveau d'eau résiduel de 10 mm.

#### UTILISATION

- Drainage eaux d'infiltration
- Vidange pièces diverses, cuves et puits
- relevage eaux de pluie de grille ou puitsard

#### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	2	3	4	5	6
DP 130/6	Débit Q [m³/h]	5,7	4,7	3,6	2,5	1,3
DP 180/7 AUT		7,7	6,3	4,8	3,3	1,7

# DP

## DRENA-LINE EAUX CLAIRES

### DONNÉES MÉCANIQUES

Passage libre	6 mm	Corps du moteur	Acier Inoxydable X 8 CrNi 18-10 ( AISI 304 )
Chambre à huile	Oui	Corps de pompe	Technopolymère
Arbre	Acier Inoxydable X 12 CrS 13 ( AISI 416 )avec pièce rapportée en céramique aux points d'usure de la garniture	Submersible	Oui
Roue	Technopolymère	Température max. du liquide	40 °C
		Profondeur de plongée	7 m

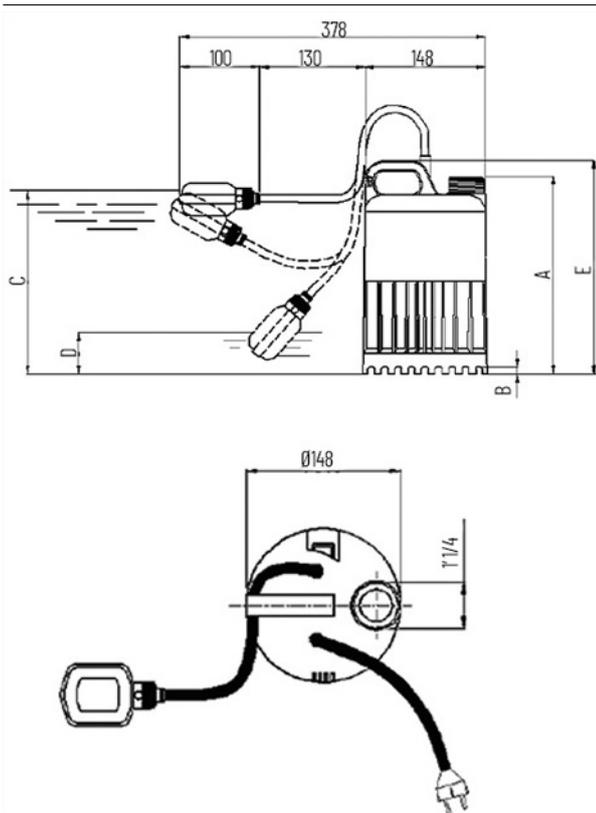
### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Tension	1/N/PE~230 V	Classe d'isolation	F
Câble électrique	10m H05RN-F	Vitesse de rotation	2850 rpm
Indice de protection	IP 68		

### DP

Type	Art.-Nr.	Puissance moteur P2	Intensité	Poids
DP 130/6	<b>N1041190</b>	0,30 kW	1,4 A	3,9 kg
DP 130/6 AUT	<b>N1041170</b>	0,30 kW	1,4 A	3,9 kg
DP 180/7 AUT	<b>N1041180</b>	0,37 kW	1,6 A	4,2 kg

### DP AUT



### DIMENSIONS [mm]

Type	A	B	C	D	E
DP 130/6	236	10			256
DP 130/6 AUT	236	10	330	150	256
DP 180/7 AUT	236	10	330	150	256

## DPC

DRENA-LINE EAUX CLAIRES

- Dimensions compactes
- Fonctionnement permanent
- Sélecteur manuel - automatique
- Manual-automatique interrupteur
- Aspiration basse intégrée
- Entrée de câble étanche surmoulé



### DESCRIPTION

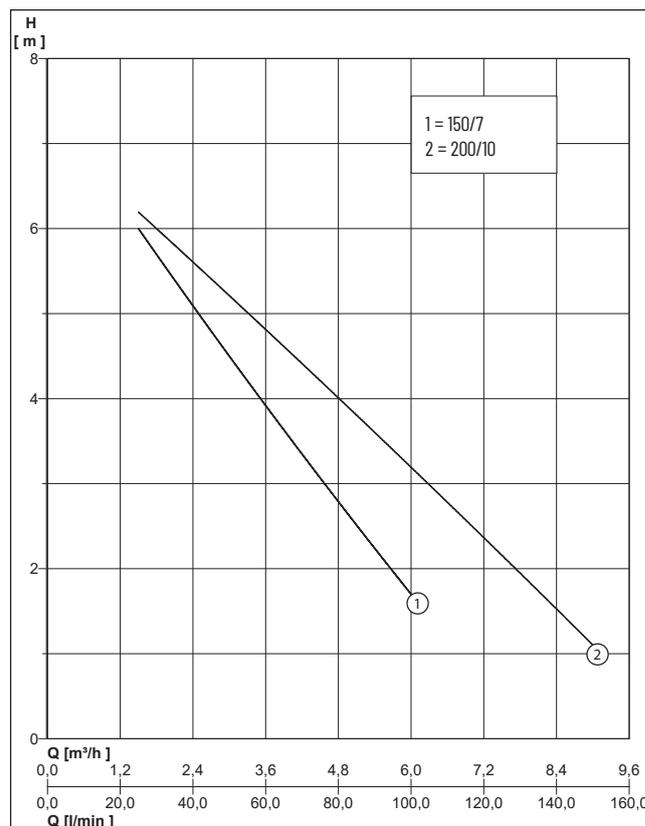
La pompe submersible DPC pour eaux claires est conçue pour des applications domestiques comme le drainage d'eau d'infiltration, le pompage d'eau de puits, bassins ou citernes.

Clapet de non retour et raccord porte-caoutchouc adaptable pour tuyaux de 3/4 ou  $\varnothing$  25-32, fournis.

### UTILISATION

- Drainage eaux d'infiltration, relevage eaux de pluie de grille ou puisard
- Vidange pièces diverses, cuves et puits

### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	3	4	5	6	7	8	9
DPC 150/7	Débit Q [m³/h]	6,2	5,6	4,9	4,2	3,4	2,5	1,5
DPC 200/10		8,0	7,3	6,6	5,6	4,7	3,6	2,3

# DPC

## DRENA-LINE EAUX CLAIRES

### DONNÉES MÉCANIQUES

Passage libre	3 mm	Corps de pompe	Technopolymère
Chambre à huile	Oui	Submersible	Oui
Arbre	Acier Inoxydable X 8 CrNi 18-9 (AISI 303)	Contre-face	Céramique. Lubrifiés en chambre d'huile
Roue	Technopolymère	Température max. du liquide	40 °C
Corps du moteur	Acier Inoxydable X 8 CrNi 18-10 (AISI 304)	Profondeur de plongée	7 m
		Poids	5,6 kg

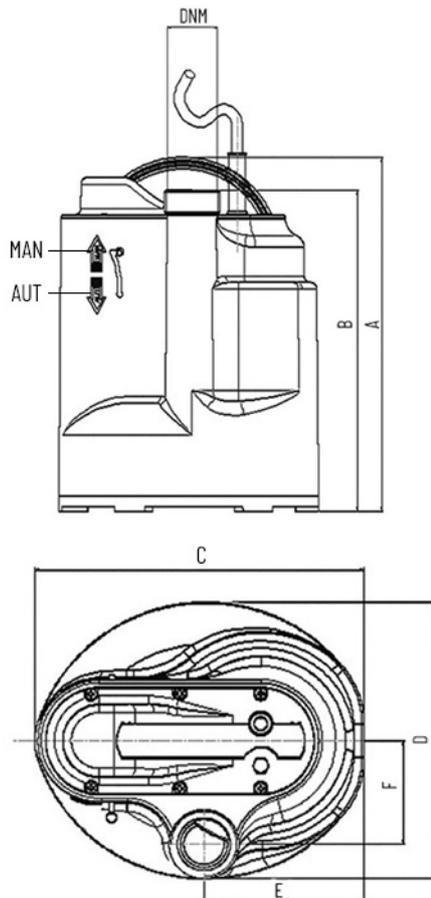
### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Tension	1/N/PE~230 V	Classe d'isolation	F
Câble électrique	10m H05RN-F	Fiche	Sécurité
Indice de protection	IP 68	Vitesse de rotation	2850 rpm

### DPC

Type	Art.-Nr.	Puissance moteur P1	Intensité	Garniture mécanique
DPC 150/7	<b>N1080130</b>	0,33 kW	1,4 A	Double garniture à lèvres en chambre à huile, en contact avec une bague à revêtement céramique
DPC 200/10	<b>N1080110</b>	0,65 kW	2,9 A	Double garniture lubrifiée à l'huile. Garniture primaire : garniture mécanique en graphite/céramique garniture secondaire : joint d'étanchéité à lèvres

### DPC



### DIMENSIONS [mm]

Type	A	B	C	D	F	DNM	E
DPC 150/7	273	148	200	170	63	1 1/4»	97
DPC 200/10	273	148	200	170	63	1 1/4»	97

## DRENOX

DRENA-LINE EAUX CLAIRES

- Entièrement en acier inoxydable
- Double mechanical seal
- Aspiration basse intégrée (3mm vers. 80/7)
- Entrée de câble étanche surmoulé
- Pompe de drainage puissante
- Robuste et résistante



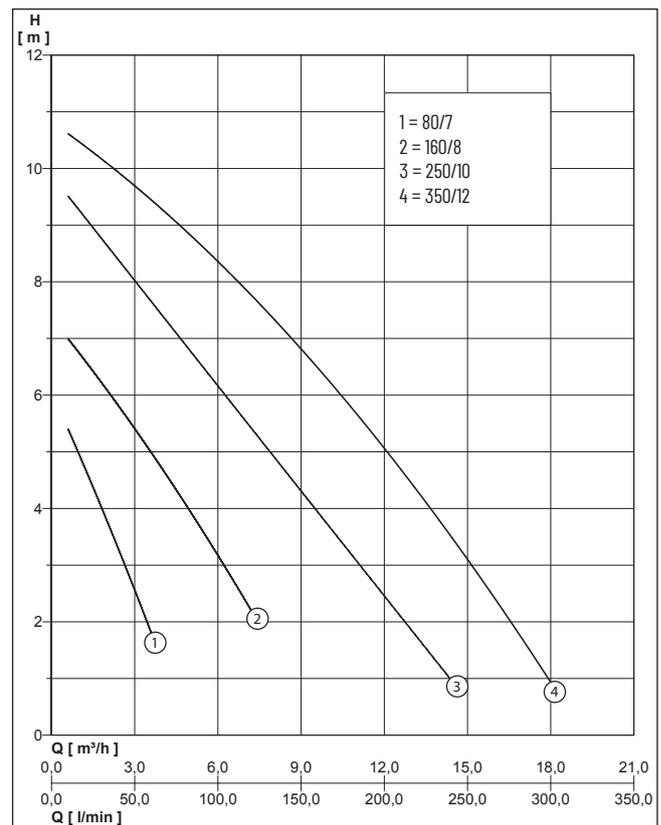
### DESCRIPTION

Les pompes de la série DRENOX sont entièrement fabriquées en acier inoxydable AISI 304. Le refroidissement du moteur est obtenu à travers une chambre d'échange thermique qui permet à la machine de fonctionner pendant de longues périodes non complètement immergée. Raccord courbe porte-caoutchouc Ø 32 mm fourni. Niveau minimum d'assèchement 3 mm pour modèle 80/7, 35 mm pour les modèles restants (en version manuelle). Version automatique (aut) pourvue d'interrupteur à flotteur.

### UTILISATION

- Drainage eaux d'infiltration, relevage d'eau de pluie, depuis grille ou puisard, relevage eaux de vidange d'utilisation domestique, vidange pièces diverses, bassins et piscines, applications industrielles.
- Fontaines et jeux d'eau.
- Irrigations

### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
DRENOX 80/7+80/7-AUT	Débit Q [m³/h]	3,4	2,6	1,8	1,0	0,1				
DRENOX 160/8			6,2	4,9	3,6	2,1	0,6			
DRENOX 250/10+250/10-AUT		12,6	11,0	9,4	7,8	6,2	4,6	3,0	1,2	
DRENOX 350/12+350/12-AUT		16,5	15,0	13,6	12,0	10,4	8,6	6,5	4,5	2,3

# DRENOX

## EAUX CLAIRES

### DONNÉES MÉCANIQUES

Palier	Roulements à billes autolubrifiants.	Corps de pompe	Acier Inoxydable X5 CrNi 1810 (AISI 304)
Chambre à huile	Oui	Submersible	Oui
Arbre	Acier Inoxydable avec pièce rapportée en céramique aux points d'usure de la garniture	Garniture mécanique	Double joint fixe en caoutchouc NBR70 lubrifiés en chambre d'huile
Roue	Acier Inoxydable X5CrNi18-10 (AISI 304)	Type de liquide	aux claires partiellement chargées et sales, liquides non agressifs.
Corps du moteur	Acier Inoxydable X 8 CrNi 18-10 (AISI 304)	Température max. du liquide	40 °C
		Profondeur de plongée	7 m

### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Câble électrique	10m H07RN-F	Classe d'isolation	F
Indice de protection	IP 68	Vitesse de rotation	2850 rpm

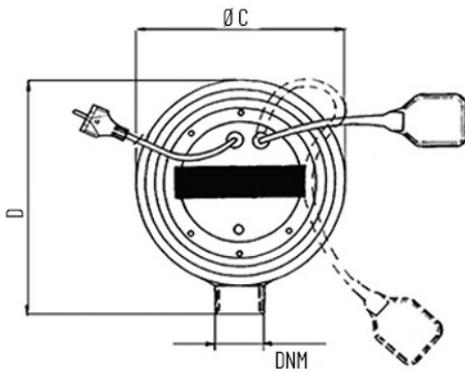
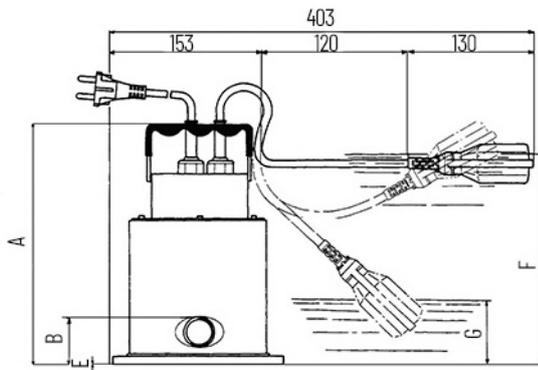
### DRENOX

Type	Art.-Nr.	Tension	Puissance moteur		Intensité	Passage libre	Poids
			P1	P2			
DRENOX 80/7	<b>N1031090</b>	1/N/PE~230 V	0,30 kW	0,20 kW	1,3 A	3 mm	5,7 kg
DRENOX 80/7-AUT	<b>N1031100</b>	1/N/PE~230 V	0,30 kW	0,20 kW	1,3 A	3 mm	5,7 kg
DRENOX 160/8	<b>N1031020</b>	1/N/PE~230 V	0,55 kW	0,40 kW	2,4 A	6 mm	6,5 kg
DRENOX 160/8 -AUT	<b>N1031060</b>	1/N/PE~230 V	0,55 kW	0,40 kW	2,4 A	6 mm	6,5 kg
DRENOX 250/10	<b>N1031030</b>	1/N/PE~230 V	0,90 kW	0,55 kW	4,5 A	6 mm	7,0 kg
DRENOX 250/10-AUT	<b>N1031070</b>	1/N/PE~230 V	0,90 kW	0,55 kW	4,5 A	6 mm	7,0 kg
DRENOX 350/12	<b>N1031040</b>	1/N/PE~230 V	1,20 kW	0,80 kW	5,1 A	6 mm	8,5 kg
DRENOX 350/12-AUT	<b>N1031080</b>	1/N/PE~230 V	1,20 kW	0,80 kW	5,1 A	6 mm	8,5 kg
DRENOX 350/12 T	<b>N1031110</b>	3/N/PE~400 V	1,20 kW	0,80 kW	2,0 A	6 mm	8,5 kg

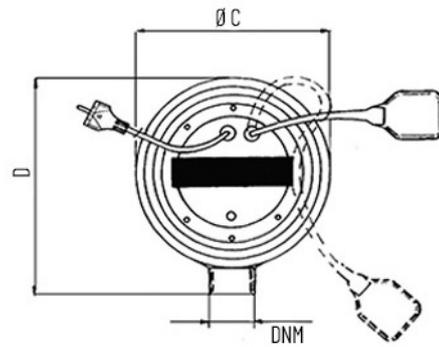
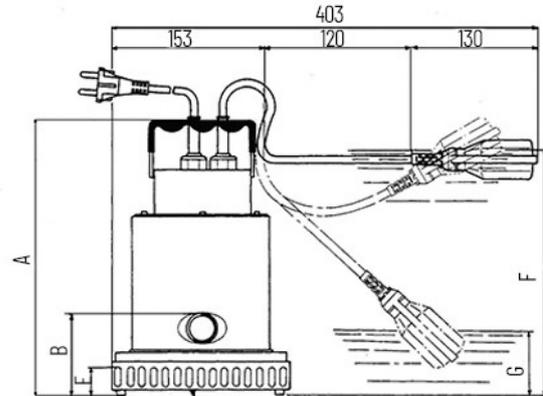
# DRENOX

DRENA-LINE EAUX CLAIRES

## DRENOX 80/7 AUT



## DRENOX 160/8 - 250/10 - 350/12 AUT



### DIMENSIONS [mm]

Type	A	B	C	D	F	G	DNM	E
DRENOX 80/7	231	61	177	182			1 1/4»	3
DRENOX 80/7-AUT	231	61	177	182	250	100	1 1/4»	3
DRENOX 160/8	300	94	177	182			1 1/4»	35
DRENOX 160/8 -AUT	300	94	177	182	320	107	1 1/4»	35
DRENOX 250/10	338	94	177	182			1 1/4»	35
DRENOX 250/10-AUT	338	94	177	182	351	111	1 1/4»	35
DRENOX 350/12	338	94	177	182			1 1/4»	35
DRENOX 350/12-AUT	338	94	177	182	351	111	1 1/4»	35



## OMNIA

DRENA-LINE EAUX CLAIRES

- Entièrement en acier inoxydable
- Entrée de câble étanche surmoulé
- Aspiration basse intégrée
- Robuste et résistante
- Protection thermique incorporée dans l'enroulement du moteur.
- Robuste et résistante



### DESCRIPTION

Les pompes de la série OMNIA sont entièrement fabriquées en acier inoxydable AISI 304. Le refroidissement du moteur est obtenu à travers une chambre d'échange thermique qui permet à la machine de fonctionner pendant de longues périodes non complètement immergée. Raccord porte-caoutchouc Ø 32 mm fourni.

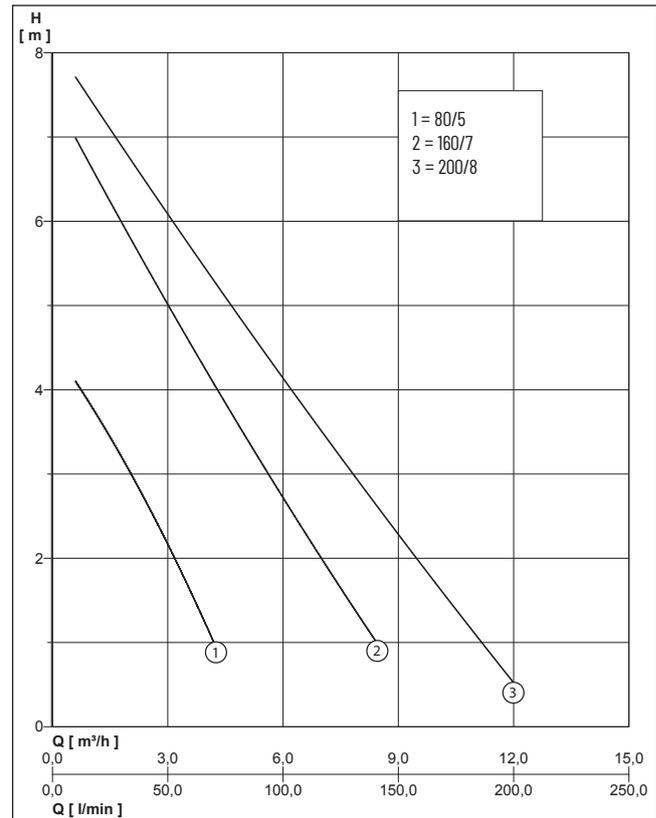
Aspiration pour sol à fond plat jusqu'à un niveau d'eau résiduel de 35 mm

Version automatique (aut) pourvue d'interrupteur à flotteur.

### UTILISATION

- Drainage eaux d'infiltration, relevage d'eau de pluie, depuis grille ou puisard, relevage eaux de vidange d'utilisation domestique, vidange pièces diverses, bassins et piscines, applications industrielles.
- Fontaines et jeux d'eau.
- Irrigations

### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	1	2	3	4	5	6	7
OMNIA 80/5+80/5-AUT	Débit Q [m³/h]	4,2	3,2	2,0	0,7			
OMNIA 160/7+160/7-AUT			7,0	5,6	4,2	3,0	1,8	0,6
OMNIA 200/8+200/8-AUT			9,4	7,8	6,2	4,5	3,0	1,6

# OMNIA

## DRENA-LINE EAUX CLAIRES

### DONNÉES MÉCANIQUES

Passage libre	20 mm	Corps du moteur	Acier Inoxydable X5 CrNi 1810 (AISI 304)
Palier	Roulements à billes autolubrifiants.	Corps de pompe	Acier Inoxydable X5 CrNi 1810 (AISI 304)
Chambre à huile	Oui	Submersible	Oui
Arbre	Acier Inoxydable X 12 CrNiS 1809 (AISI 416)	Type de liquide	eaux de vidange avec corps solides.
Roue	Acier Inoxydable X5CrNi18-10 (AISI 304)	Température max. du liquide	40 °C
		Profondeur de plongée	7 m

### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Tension	1/N/PE~230 V	Classe d'isolation	F
Câble électrique	10m H07RN-F	Vitesse de rotation	2850 rpm
Indice de protection	IP 68		

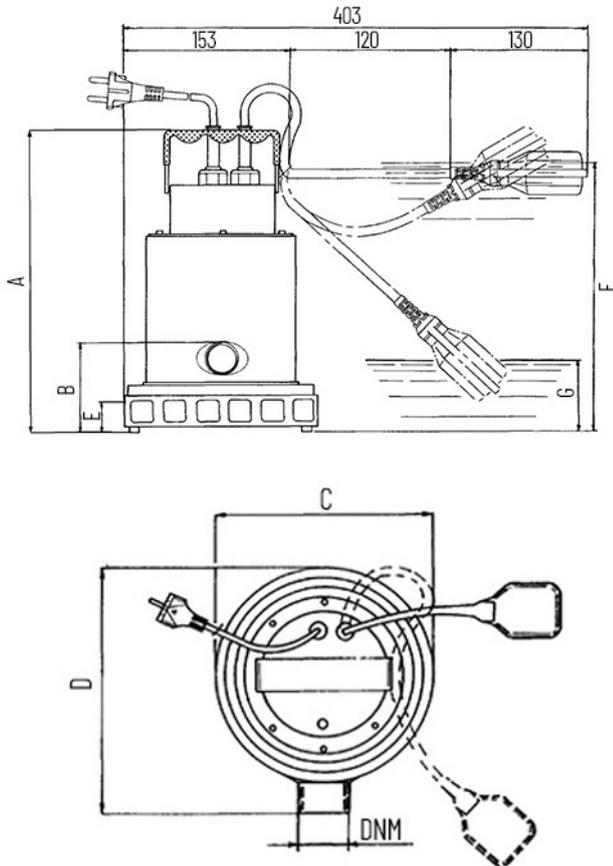
### OMNIA

Type	Art.-Nr.	Puissance moteur		Intensité	Poids
		P1	P2		
OMNIA 80/5	<b>N2081070</b>	0,30 kW	0,20 kW	1,4 A	6,1 kg
OMNIA 80/5-AUT	<b>N2081090</b>	0,30 kW	0,20 kW	1,4 A	6,1 kg
OMNIA 160/7	<b>N2081020</b>	0,50 kW	0,37 kW	2,5 A	7,0 kg
OMNIA 160/7-AUT	<b>N2081110</b>	0,50 kW	0,37 kW	2,5 A	7,0 kg
OMNIA 200/8	<b>N2081030</b>	0,75 kW	0,50 kW	3,2 A	8,5 kg
OMNIA 200/8-AUT	<b>N2081100</b>	0,75 kW	0,50 kW	3,2 A	8,5 kg

# OMNIA

## DRENA-LINE EAUX CLAIRES

### OMNIA AUT



### DIMENSIONS [mm]

Type	A	B	C	D	F	G	DNM	E
OMNIA 80/5	264	94	177	182			1 1/4»	35
OMNIA 80/5-AUT	264	94	177	182	250	100	1 1/4»	35
OMNIA 160/7	300	94	177	182			1 1/4»	35
OMNIA 160/7-AUT	300	94	177	182	320	107	1 1/4»	35
OMNIA 200/8	338	94	177	182			1 1/4»	35
OMNIA 200/8-AUT	338	94	177	182	351	111	1 1/4»	35



## DPV

DRENA-LINE EAUX CHARGES

- Dimensions compactes surmoulé
- Facilement transportable pour des utilisations d'urgence
- Entrée de câble étanche
- Double mechanical seal
- Large passage libre
- Fiabilité élevée



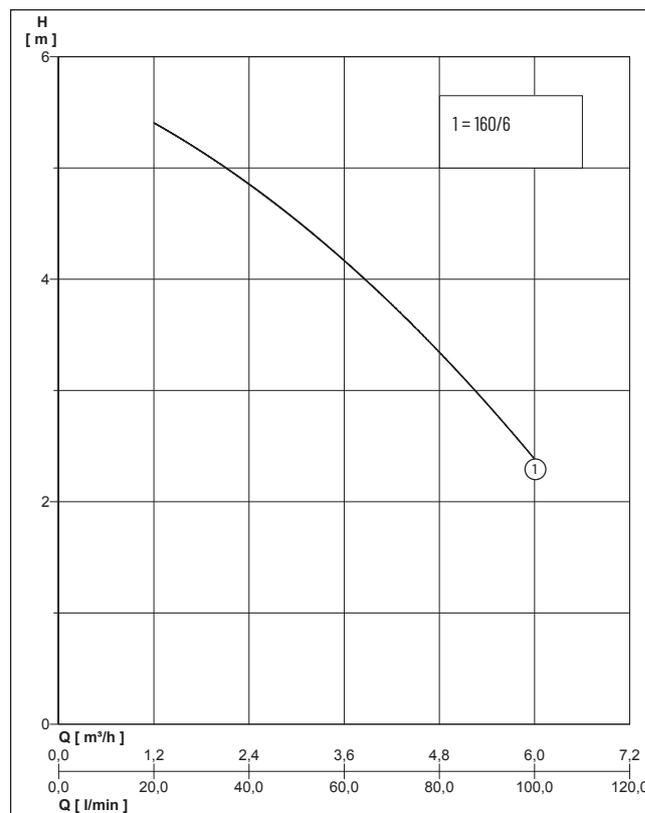
### DESCRIPTION

La pompe submersible DPV pour eaux sales est conçue pour des applications domestiques, elle peut être utilisée pour faire circuler l'eau contenant des impuretés jusqu'à 25 mm de diamètre pour la vidange des fosses septiques. Raccord porte-caoutchouc fourni Ø 32. Version automatique (aut) pourvue d'interrupteur à flotteur.

### UTILISATION

- Drainage eaux ménagères usées
- Vidange pièces diverses, cuves et puits

### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	3	4	5	6
DPV 160/6 M/AUT	Débit Q [m³/h]	5,4	3,7	2,1	0,6

# DPV

## DRENA-LINE EAUX CHARGES

### DONNÉES MÉCANIQUES

Passage libre	25 mm	Corps de pompe	Technopolymère
Chambre à huile	Oui	Submersible	Oui
Arbre	Acier Inoxydable X 12 CrS 13 ( AISI 416 ) avec pièce rapportée en céramique aux points d'usure de la garniture	Type de liquide	eaux sales avec corps solides en suspension
Roue	Technopolymère	Température max. du liquide	40 °C
Corps du moteur	Acier Inoxydable X 8 CrNi 18-10 ( AISI 304 )	Profondeur de plongée	7 m
		Poids	4,2 kg

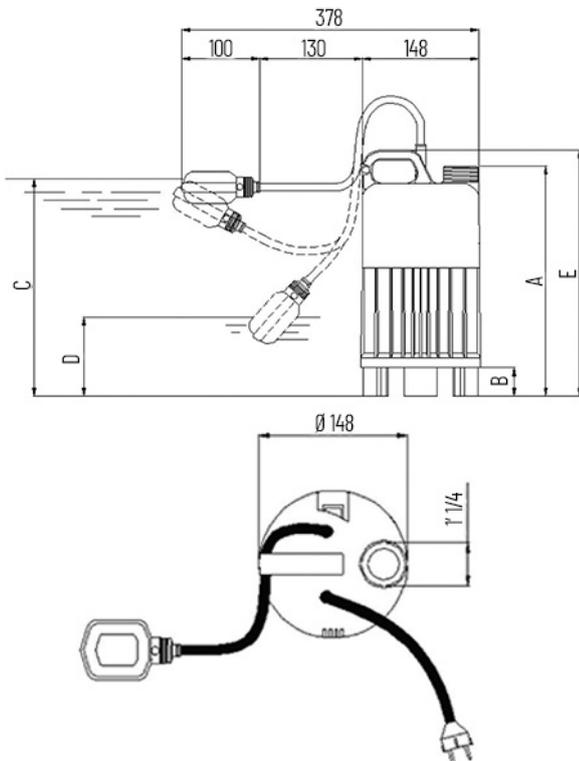
### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Tension	1/N/PE~230 V	Indice de protection	IP 68
Puissance moteur P1	0,41 kW	Classe d'isolation	F
Intensité	1,9 A	Vitesse de rotation	2850 rpm
Câble électrique	10m H05RN-F		

### DPV

Type	Art.-Nr.
DPV 160/6 M	N2101120
DPV 160/6 AUT	N2101110

### DPV AUT



### DIMENSIONS [ mm ]

Type	A	B	C	D	E
DPV 160/6 M	284	35			304
DPV 160/6 AUT	284	35	330	15	304

## PRIOX XS

DRENA-LINE EAUX CHARGES

- Ventilation automatique
- Entièrement en acier inoxydable
- Large passage libre
- Garniture mécanique en carbure de silicium/ carbure de silicium
- Protection thermique incorporée dans l'enroulement du moteur.



### DESCRIPTION

Les pompes de la série PRIX XS sont entièrement fabriquées en acier inoxydable AISI 304. Elles fonctionnent entièrement immergées dans le liquide à pomper qui pourvoit à refroidir le moteur de l'extérieur.

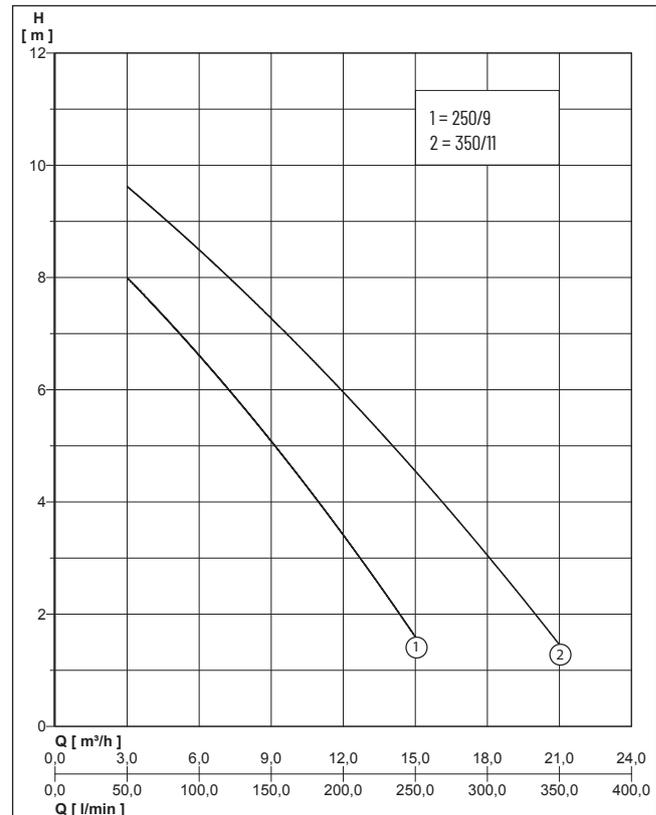
Réalisées avec roue en retrait sur le principe du fonctionnement à vortex.

Version automatique pourvue d'inter-rupteur à flotteur.

### UTILISATION

- Toutes les applications de relevage et vidange d'eaux chargées avec corps solides en suspension.
- Stations de relevage à une ou plusieurs pompes pour exploitations agricoles et civiles.
- Adaptées pour la vidange d'eau d'infiltration
- Circulation des eaux usées (services sanitaires), vidange de fosses d'aisance et évacuation dans les égouts

### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
PRIX 250/9 XS AUT	Débit Q [m³/h]	14,2	12,3	10,5	9,0	6,6	4,5	3,0		
PRIX 350/11 XS AUT		20,0	18,0	16,0	14,0	12,0	9,8	7,3	4,6	2,0

# PRIOX XS

DRENA-LINE EAUX CHARGES

## DONNÉES MÉCANIQUES

Passage libre	40 mm	Corps de pompe	Acier Inoxydable X5 CrNi 1810 (AISI 304)
Palier	Roulements à billes autolubrifiants.	Garniture mécanique	Carbure de silicium
Chambre à huile	Oui	Contre-face	Carbure de silicium. Lubrifiés en chambre d'huile
Arbre	Acier Inoxydable X5 CrNiS 1809 (AISI 416)	Type de liquide	eaux de vidange avec corps solides.
Roue	Acier Inoxydable X5CrNi18-10 (AISI 304)	Température max. du liquide	40 °C
		Profondeur de plongée	7 m

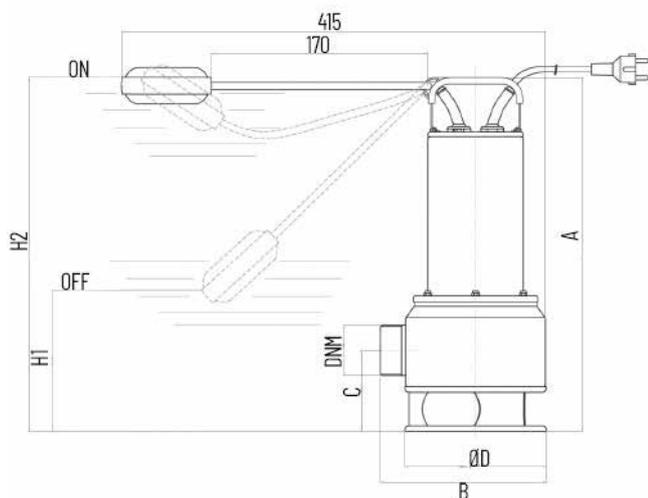
## DONNÉES ÉLECTRIQUES

Tension	1/N/PE~230 V	Classe d'isolation	F
Câble électrique	10m H07RN-F	Vitesse de rotation	2850 rpm
Indice de protection	IP 68		

## PRIOX XS

Type	Art.-Nr.	Puissance moteur		Intensité	Poids
		P1	P2		
PRIOX 250/9 XS AUT	<b>N2091210</b>	0,9 kW	0,6 kW	4,1 A	9,8 kg
PRIOX 350/11 XS AUT	<b>N2091220</b>	1,3 kW	0,9 kW	5,8 A	11,2 kg

## PRIOX XS AUT



## DIMENSIONS [mm]

Type	A	B	C	D	H1	H2	DNM
PRIOX 250/9 XS AUT	389	196	96	168	250	370	1 1/2» GAS
PRIOX 350/11 XS AUT	419	196	96	168	300	400	2» GAS

## PRIOX

DRENA-LINE EAUX CHARGES

- Ventilation automatique
- Entièrement en acier inoxydable
- Large passage libre
- Reliable vortex impeller
- Pompe puissante
- Large gamme



### DESCRIPTION

Les pompes de la série PRIOX sont entièrement fabriquées en acier inoxydable AISI 304. Elles fonctionnent entièrement immergées dans le liquide à pomper qui provoque le refroidissement du moteur de l'extérieur.

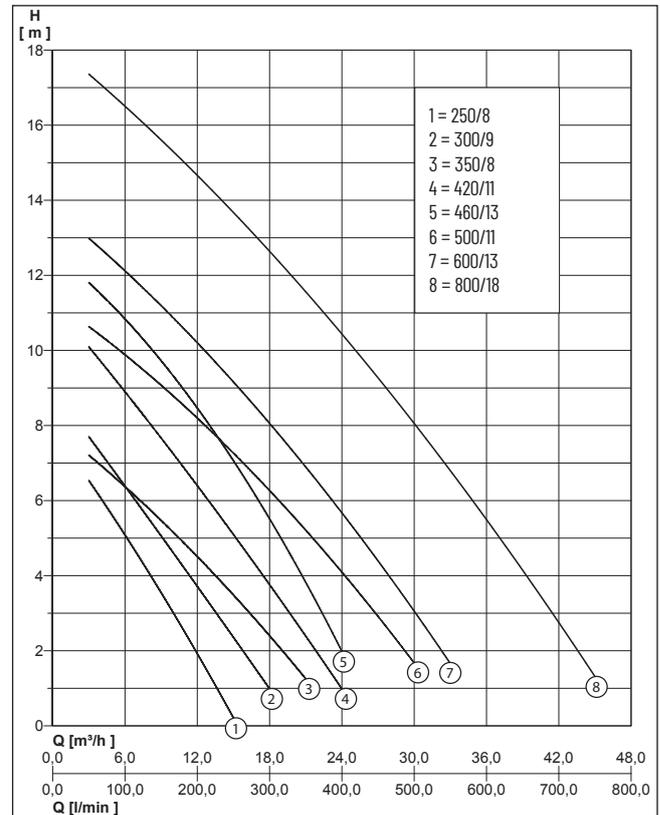
Réalisées avec roue en retrait sur le principe du fonctionnement à vortex.

Niveau minimum d'assèchement 60 mm (en version manuelle).  
Version automatique (AUT) pourvue d'interrupteur à flotteur.

### UTILISATION

- Toutes les applications de relevage et vidange d'eaux chargées avec corps solides en suspension.
- Stations de relevage à une ou plusieurs pompes pour exploitations agricoles et civiles.

### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14	16
PRIOX 250/8 M	Débit Q [m³/h]	11,8	10,0	8,2	6,2	4,2	2,0							
PRIOX 300/9 M/T		15,6	13,5	11,6	9,0	6,8	4,7	2,7						
PRIOX 420/11 M/T		21,5	19,6	17,8	15,5	13,0	10,5	8,1	5,7	3,5				
PRIOX 460/13 M/T			22,4	20,6	18,9	17,0	15,1	13,8	10,8	8,2	5,5			
PRIOX 50-350/8 M/T			16,5	13,5	10,5	7,1	3,7							
PRIOX 50-500/11 M/T		29,1	26,8	24,3	21,5	18,8	15,8	12,5	9,0	5,5				
PRIOX 50-600/13 T		32,1	30,0	28,0	25,5	23,2	20,5	18,2	15,1	12,5	9,7	6,3		
PRIOX 50-800/18 T				39,0	36,9	34,8	31,0	30,0	27,5	25,0	22,8	19,9	14,0	7,8

# PRIOX

## DRENA-LINE EAUX CHARGES

### DONNÉES MÉCANIQUES

Palier	Roulements à billes autolubrifiants.	Submersible	Oui
Chambre à huile	Oui	Garniture mécanique	Carbure de silicium. Lubrifiés en chambre d'huile
Arbre	Acier inox	Contre-face	Carbure de silicium. Lubrifiés en chambre d'huile
Roue	Acier Inoxydable X5CrNi18-10 (AISI 304)	Type de liquide	eaux de vidange avec corps solides.
Corps de pompe	Acier Inoxydable Europe : EN 10088-1 X5CrNi18-10 (1.4301) - USA : AISI 304	Température max. du liquide	40 °C
		Profondeur de plongée	7 m

### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Câble électrique	10m H07RN-F	Classe d'isolation	F
Indice de protection	IP 68	Vitesse de rotation	2850 rpm

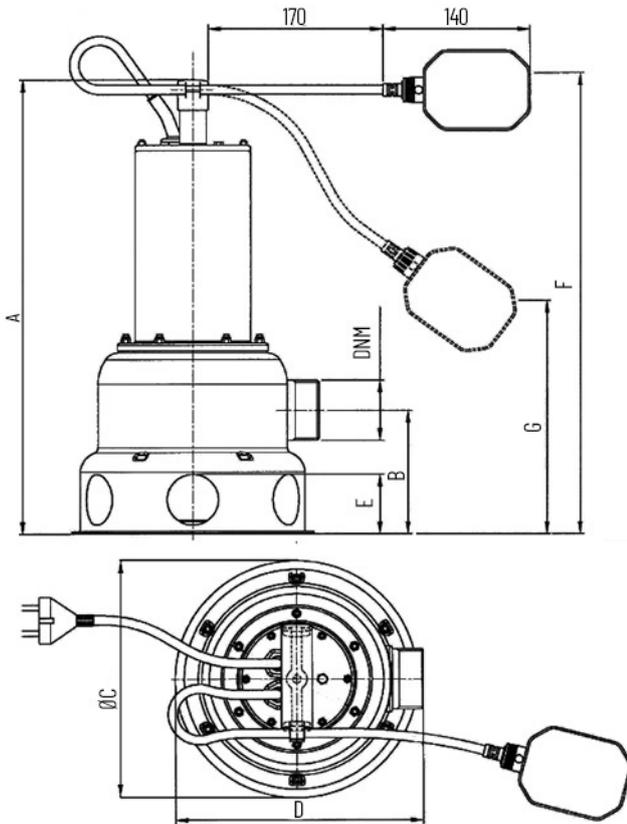
### PRIOX

Type	Art.-Nr.	Tension	Puissance moteur		Intensité	Passage libre	Poids
			P1	P2			
PRIOX 250/8 M	<b>N2110100</b>	1/N/PE~230 V	0,80 kW	0,55 kW	3,60 A	40 mm	9,4 kg
PRIOX 250/8 M AUT	<b>N2110110</b>	1/N/PE~230 V	0,80 kW	0,55 kW	3,60 A	40 mm	9,4 kg
PRIOX 300/9 M	<b>N2110040</b>	1/N/PE~230 V	0,90 kW	0,60 kW	4,10 A	40 mm	9,6 kg
PRIOX 300/9 M AUT	<b>N2110050</b>	1/N/PE~230 V	0,90 kW	0,60 kW	4,10 A	40 mm	9,6 kg
PRIOX 300/9 T	<b>N2110090</b>	3/N/PE~400 V	0,90 kW	0,60 kW	1,55 A	40 mm	9,6 kg
PRIOX 420/11 M	<b>N2110020</b>	1/N/PE~230 V	1,30 kW	0,90 kW	6,00 A	40 mm	11,2 kg
PRIOX 420/11 M AUT	<b>N2110030</b>	1/N/PE~230 V	1,30 kW	0,90 kW	6,00 A	40 mm	11,2 kg
PRIOX 420/11 T	<b>N2110080</b>	3/N/PE~400 V	1,30 kW	0,90 kW	2,30 A	40 mm	11,2 kg
PRIOX 460/13 M	<b>N2110000</b>	1/N/PE~230 V	1,60 kW	1,10 kW	7,20 A	40 mm	11,7 kg
PRIOX 460/13 M AUT	<b>N2110010</b>	1/N/PE~230 V	1,60 kW	1,10 kW	7,20 A	40 mm	11,7 kg
PRIOX 460/13 T	<b>N2110070</b>	3/N/PE~400 V	1,45 kW	1,00 kW	2,40 A	40 mm	11,7 kg
PRIOX 50-350/8 M	<b>N2110140</b>	1/N/PE~230 V	1,00 kW	0,65 kW	3,80 A	50 mm	9,6 kg
PRIOX 50-350/8 M AUT	<b>N2110150</b>	1/N/PE~230 V	1,00 kW	0,65 kW	3,80 A	50 mm	9,6 kg
PRIOX 50-350/8 T	<b>N2110160</b>	3/N/PE~400 V	0,98 kW	0,65 kW	1,70 A	50 mm	9,6 kg
PRIOX 50-500/11 M	<b>N2110170</b>	1/N/PE~230 V	1,55 kW	1,00 kW	7,00 A	50 mm	11,7 kg
PRIOX 50-500/11 M AUT	<b>N2110180</b>	1/N/PE~230 V	1,55 kW	1,00 kW	7,00 A	50 mm	11,7 kg
PRIOX 50-500/11 T	<b>N2110190</b>	3/N/PE~400 V	1,40 kW	1,00 kW	2,40 A	50 mm	11,7 kg
PRIOX 50-600/13 T	<b>N2110060</b>	3/N/PE~400 V	1,80 kW	1,20 kW	3,10 A	50 mm	12,6 kg
PRIOX 50-800/18 T	<b>N2110130</b>	3/N/PE~400 V	3,00 kW	2,40 kW	5,50 A	50 mm	20,2 kg

# PRIOX

## DRENA-LINE EAUX CHARGES

### PRIOX AUT



### DIMENSIONS [mm]

Type	A	B	C	D	F	G	DNM	E
PRIOX 250/8 M	420	122,5	235	249			1 1/2»	63
PRIOX 250/8 M AUT	420	122,5	235	249	550	290	1 1/2»	63
PRIOX 300/9 M/T	420	122,5	235	249			2»	63
PRIOX 300/9 M AUT	420	122,5	235	249	550	290	2»	63
PRIOX 420/11 M/T	450	122,5	235	249			2»	63
PRIOX 420/11 M AUT	450	122,5	235	249	550	290	2»	63
PRIOX 460/13 M/T	450	122,5	235	249			2»	63
PRIOX 460/13 M AUT	450	122,5	235	249	580	320	2»	63
PRIOX 50-350/8 M/T	420	122,5	235	249			2»	63
PRIOX 50-350/8 M AUT	420	122,5	235	249	550	290	2»	63
PRIOX 50-500/11 M/T	450	122,5	235	249			2»	63
PRIOX 50-500/11 M AUT	450	122,5	235	249	550	290	2»	63
PRIOX 50-600/13 T	450	122,5	235	249			2»	63
PRIOX 50-800/18 T	485	122,5	235	249	580	320	2»	63

**ACCESSOIRES**

			Code	
<b>1 POMPE</b>				
	Easycontroller D10-110	Priox 50-350/8 T, Priox 50-500/11 T	UZQ14080	
	Easycontroller D10-150	Priox 50-600/13 T	UZQ14090	
	Easycontroller D10-220	Priox 50-800/18 T	UZQ14100	
	Easycontroller M10-240 VB	Priox 50... M	UZQ14110-1	
<b>2 POMPES</b>				
	Easycontroller D20-110	Priox 50-350/8 T, Priox 50-500/11 T	UZQ14150	
	Easycontroller D20-150	Priox 50-600/13 T	UZQ14140	
	Easycontroller D20-220	Priox 50-800/18 T	UZQ14130	
	Easycontroller D20-240 VB	Priox 50... M	UZQ14120-1	
	AOA 12 C Voyant Alarme		UZA00200	
<b>Microstart</b>				
	Flotteur MICROSTART 3-3 Vidange/Remplissage		ZA000590	
	Flotteur MICROSTART 10-3 Vidange/Remplissage		ZA000810	
	Flotteur H07 RNF		ZA010600	
	Contre poids pour flotteur		ZA000820	
	Pied assise 2"		ZA0009720	
<b>Raccord porte-caoutchouc coudé</b>				
	Raccord plastique coude	1" 1/4 f ø 30 mm	ZA000900	
	Raccord plastique coude	1" 1/2 f ø 40 mm	ZA000910	
	Raccord plastique coude	2" f ø 50 mm	ZA000920	
<b>Clapet de retenue à boule</b>				
	Clapet de retenue à boule	Acier INOX	1" 1/2 F	ZA0009320
	Clapet de retenue à boule	Acier INOX	2" F	ZA0009310

# EASYCONTROLLER

DRENA-LINE

- Trois configurations : de surface, submersible, de drainage
- monophasé et triphasé
- 1 ou 2 pompes
- Commandes à distance (BMS)
- Unité de contrôle universelle
- Fabriqué en Italie



## DESCRIPTION

Les coffrets EASYCONTROLLER sont utilisés pour le contrôle des pompes monophasées et triphasées en milieux résidentiels et industriels, dans les installations suivantes:

Groupes à une ou deux pompes de surface pour la surpression.

Groupes à une ou deux pompes de drainage pour eaux usées.

## DONNÉES ÉLECTRIQUES

Température ambiante max.	50 °C	Fréquence	50 Hz
---------------------------	-------	-----------	-------

## EASYCONTROLLER

Type	Art.-Nr.	Tension	Puissance moteur P2		Protection du moteur	Indice de protection	HxWxL [mm]	Poids
<b>Commande pour 1 pompe</b>								
EASYCONTROLLER M10-240	<b>UZQ14010</b>	1/N/PE~230 V	2,4 kW	-	1 ... 13 A	IP6X	200 x 100 x 170	1,2 kg
EASYCONTROLLER D10-110	<b>UZQ14080</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	0,5 kW 1,1 kW	-	1,6 ... 2,5 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D10-150	<b>UZQ14090</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	1,0 kW 1,5 kW	-	2,5 ... 4 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D10-220	<b>UZQ14100</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	1,5 kW 2,2 kW	-	4 ... 6,3 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D10/110-400	<b>UZQ14110</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	2,4 kW 4,0 kW	-	6,3 ... 10 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D10/750	<b>UZQ14210</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	4,0 kW 7,5 kW	-	10 ... 16 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
<b>Commande pour 2 pompe</b>								
EASYCONTROLLER M20-240	<b>UZQ14020</b>	1/N/PE~230 V	-	2,4 kW	1 ... 13 A	IP6X	200 x 100 x 170	1,2 kg
EASYCONTROLLER D20-110	<b>UZQ14150</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	-	0,5 kW 1,1 kW	1,6 ... 2,5 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D20-150	<b>UZQ14140</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	-	1,0 kW 1,5 kW	2,5 ... 4 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D20-220	<b>UZQ14130</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	-	1,5 kW 2,2 kW	4 ... 6,3 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D20-400	<b>UZQ14120</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	-	2,4 kW 4,0 kW	6,3 ... 10 A	IP 54	335 x 150 x 250	6,9 kg
EASYCONTROLLER D20-750	<b>UZQ14220</b>	3/N/PE~230 V 3/N/PE~400 V	-	4,0 kW 7,5 kW	10 ... 16 A	IP 54	450 x 230 x 320	9,7 kg



## COMPLI 310 E

DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

- Prêt à brancher
- Submersible
- Arrivées supplémentaires verticales/horizontales
- Avec clapet anti-retour
- Poids faible
- Faible encombrement
- Cuve PE
- Roue à effet vortex
- Smart home compatible



### DESCRIPTION

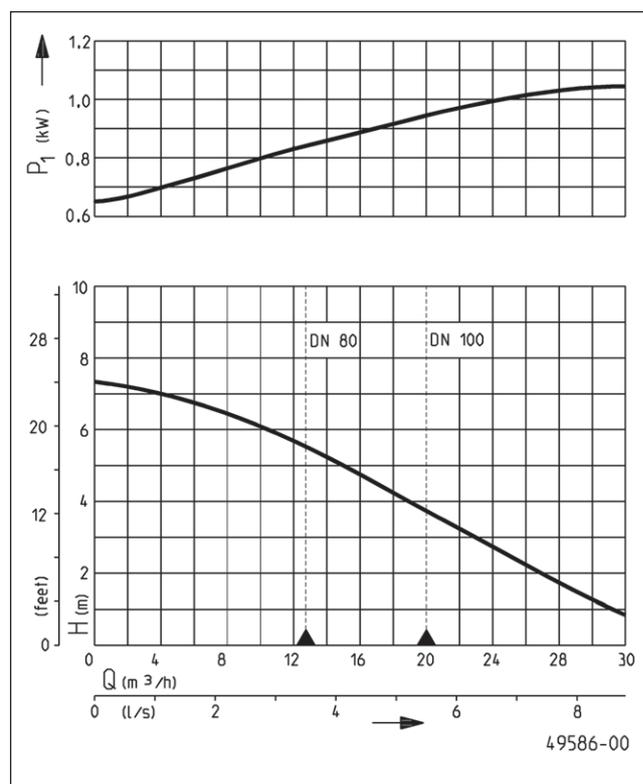
Le groupe de relevage compli 310 E est le plus petit de la série compli. Il a été conçu pour évacuer les eaux usées des appartements d'appoint se trouvant au sous-sol. Grâce à sa configuration très compacte et ses nombreuses possibilités de raccordement, la compli 310 E est très facile à installer.

Ce n'est pas uniquement grâce à son faible poids, mais aussi grâce à sa fiche de raccordement avec platine de commande intégrée, qui permet de faire la mise en service de l'installation sans faire appel à un spécialiste.

Cette installation immergeable peut être mis en place dans les endroits inondables. Le boîtier de branchement avec la platine de commande intégrée doit être situé dans un local bien ventilé et non inondable.

Le moteur monophasé très puissant de la compli 310 E est fixé sur un châssis support en fonte, ce qui confère au groupe une grande rigidité et un fonctionnement silencieux.

### PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	1	2	3	4	5	6
compli 310 E	Débit Q [m³/h]	30	27	23	19	15	11

Sous réserve de modifications techniques - Plage de tolérance selon ISO 9906

D'après la norme EN 12056 le débit minimum à l'intérieur de la conduite d'eau principale doit être de 0,7 m/s. Cette valeur figure également comme limite de fonctionnement recommandée dans le diagramme H-Q.

# COMPLI 310 E

## DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

### LIVRAISON

Groupe entièrement précâblé EN 12050 avec bride de serrage DN 100 pour entrée hauteur 180 mm, entrées complémentaires DN 100/50 horizontale et verticale, pompe montée et bride manchonnée DN 80 pour tuyau diam. 90 mm, clapet anti retour DN 80 prémonté, un manchon souple avec colliers pour tuyau de

refoulement PVC DN 80 et un raccord à enlèvement pour la ventilation haute DN 70, Flotteur de niveau, boîtier de commande (protection IP 44) avec alarme sur réseau, led témoin «prêt», commutateur Manuel - 0 - Automatique et contact (NO) synthèse défaut de report d'alarme.

### DONNÉES MÉCANIQUES

Pompe	Verticale monoétagée	Corps de pompe	Fonte grise
Passage libre	50 mm	Submersible	Oui
Tuyau de refoulement	DN 80	Raccord de refoulement	DN 80
Arbre	Acier inox	Capacité réservoir	50 l
Roue	Roue à effet vortex, acier inox	Poids	31 kg
Corps du moteur	Acier inox		

### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Tension	1/N/PE~230 V	Fils	4G1,0
Puissance moteur P1	1,2 kW	Indice de protection	IP 68
Puissance moteur P2	0,98 kW	Classe d'isolation	F
Intensité	4,5 A	Protecteur thermique	Oui
Câble électrique	4m H07RN-F	Fiche	Sécurité

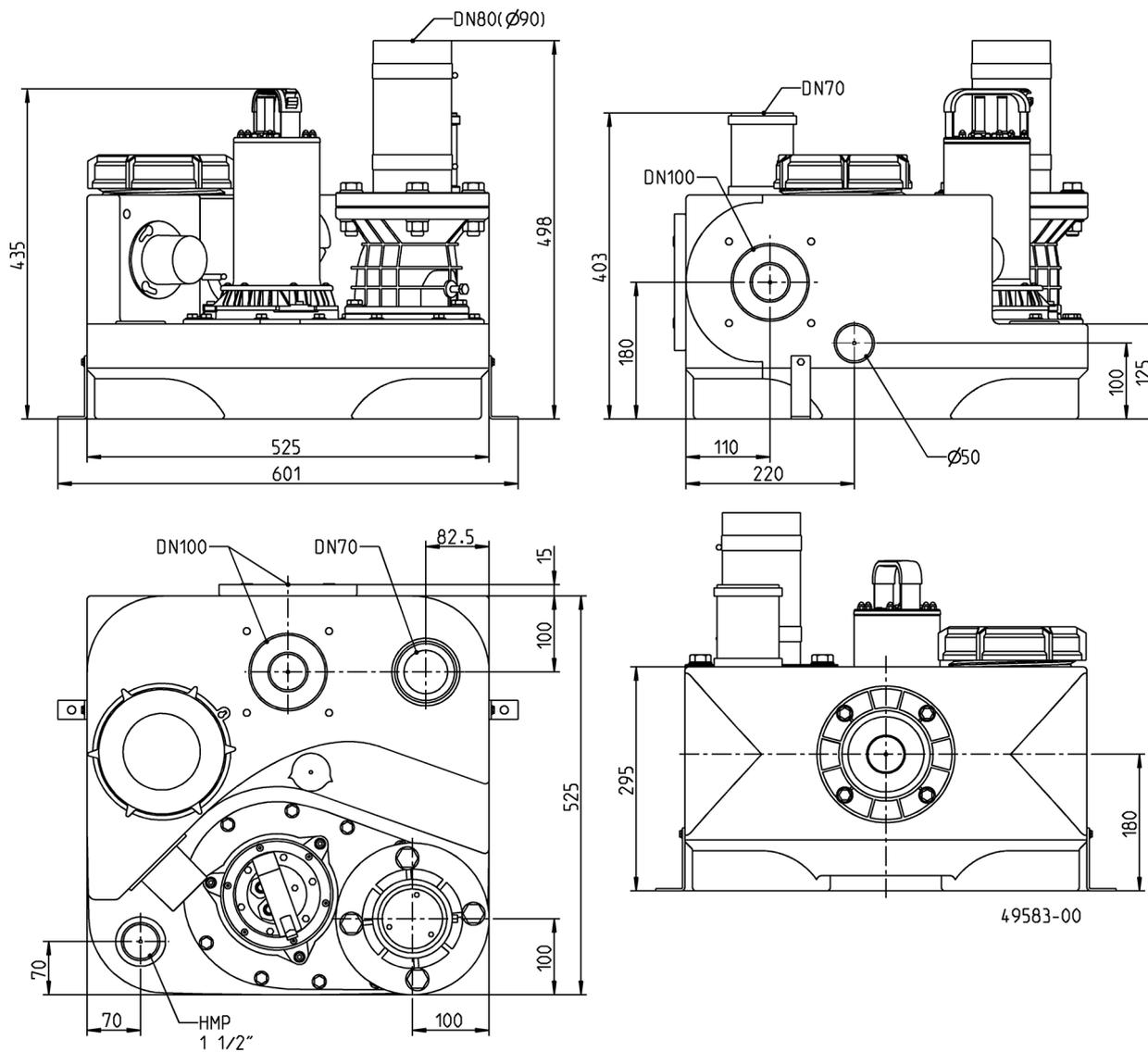
### COMPLI 310 E

Type	Art.-Nr.
compli 310 E	JP50077

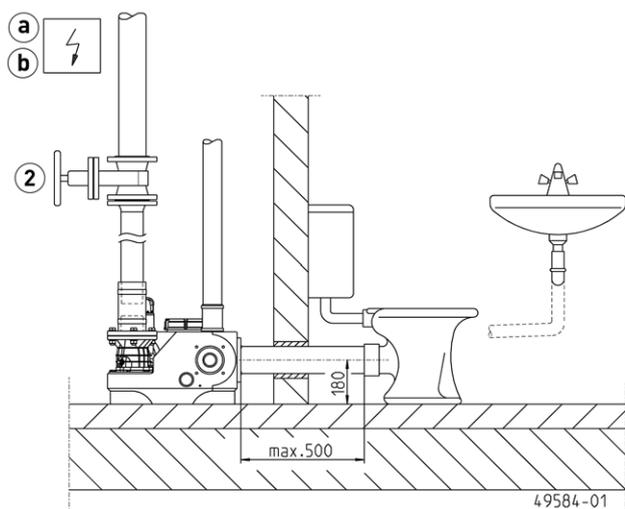
# COMPLI 310 E

## DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

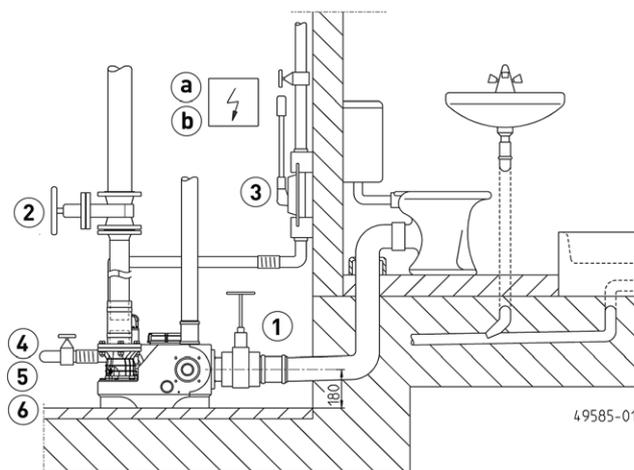
### Dimensions avec clapet anti-retour (mm)



### Exemple de montage



### Exemple de montage



# COMPLI 310 E

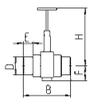
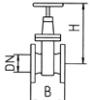
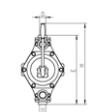
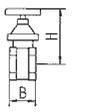
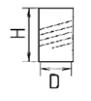
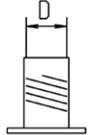
## DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

Le poste compli a une bride de raccordement DN 80/PN 4. La conduite de refoulement qui continue et la vanne d'arrêt sont en DN 80. Les postes de relevage pour matières fécales doivent être utilisés, selon les principes de construction et de contrôle de EN 12050 pour le refoulement des matières fécales et des eaux usées domestiques, comme décrit dans la norme DIN 1986 partie 3, dans l'assainissement des bâtiments. Ils doivent être montés, conformément aux directives de la norme EN 12056-4, avec un réservoir collecteur à l'intérieur des bâtiments ainsi qu'avec un espace de 60 cm tout autour pour l'utilisation et la

maintenance. La conduite de refoulement doit être dirigée au-dessus du niveau de retenue observé sur place et il est nécessaire de monter un clapet anti-retour certifié selon EN 12050-4. Il est nécessaire de diriger le conduit d'aération au-dessus du niveau du toit selon EN 12056.

Attention! Les tuyaux pour les entrées latérales doivent être équipés d'un collier de serrage. Cet collier de serrage doit avoir au moins un hauteur de 180 mm du sol. La conduite d'alimentation doit être ventilée à son altitude la plus élevée.

### ACCESSOIRES MÉCANIQUES

				Art.-Nr.
	① <b>Vanne sur arrivée-PVC</b>	avec 2 raccords, DN 100, PN1	360x295 (HxB)	<b>JP28297</b>
	② <b>Vanne d'isolement</b>	DN 80, PN 10, EN 1171	315x180 (HxB)	<b>JP00639</b>
	③ <b>Pompe à main</b>	vidange de secours (jusqu'à H geod. 15 m)	640x1½" (HxD)	<b>JP00255</b>
	④ <b>Vanne arrêt</b>	laiton, 1½" (DN 40), PN 16	125x60 (HxB)	<b>JP44786</b>
	⑤ <b>Manchette caoutchouc</b>	1½" (DN 40), PN 4	120x50 (HxD)	<b>JP44777</b>
	⑥ <b>Collier de serrage</b>	1½"		<b>JP44763</b>
	⑦ <b>Set de raccordement</b>	DN 100	D=110	<b>JP42910</b>

### ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

			Art.-Nr.
	① <b>Dispositif d'alarme</b>		
	AGR	dépendant du réseau, avec contact sec, 4 m câble	<b>JP44893</b>
	② <b>Batterie</b>	pour alarme indépendante du réseau	<b>JP44850</b>
	③ <b>Smart Home</b>	FTJP radio transmitter	<b>JP47209</b>

# COMPLI 1100 E

DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

- Prêt à brancher
- Submersible
- Arrivées supplémentaires verticales/horizontales
- Avec clapet anti-retour
- Poids faible
- Cuve PE
- Roue à effet vortex
- Faible encombrement
- Smart Home capable



## DESCRIPTION

La station de relevage des eaux usées compli 1100 E est conçue pour être utilisée dans les immeubles collectifs, et dans les bâtiments industriels

A cet effet, une grande importance a été attachée à une manutention confortable, un montage peu encombrant et une utilisation facile. L'installation submersible permet en règle générale une utilisation dans des pièces à risque d'inondations.

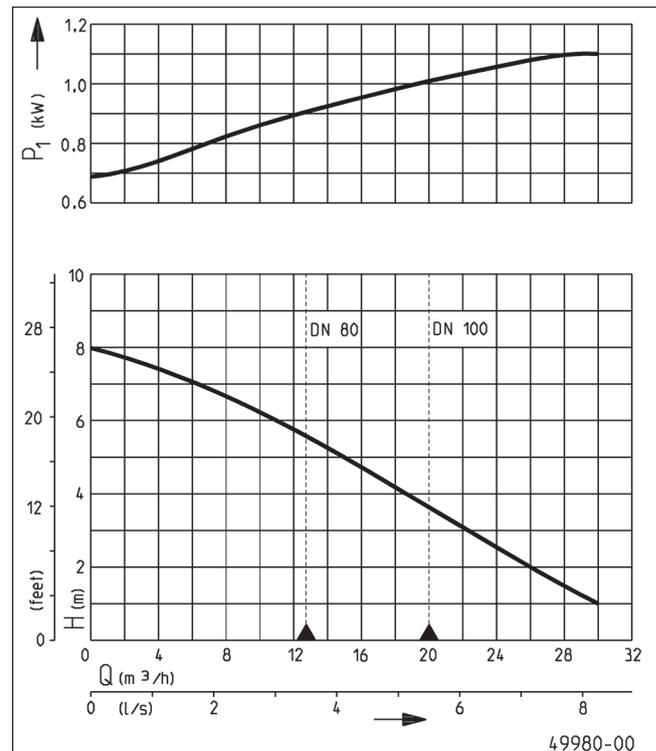
Le coffret de contrôle doit être installé dans un local bien ventilé et à l'abri des inondations.

La cuve PE dispose de connexions bien accessibles, d'un orifice de nettoyage sur le dessus et d'une bride de serrage pour un montage facile. En raison des multiples possibilités de raccordement ces groupes trouvent leur place partout. La hauteur d'entrée peut être réglée en continu entre 180 et 250 mm.

Les moteurs à courant monophasé haute performance de l'unité duplex se trouvent sur des anneaux en fonte grise qui, combinés avec l'hydraulique intégrée, offrent une rigidité et un silence remarquables. Les deux pompes fonctionnent en mode alterné, mais peuvent également fonctionner en parallèle en cas de pic de charge ou si un fonctionnement en stand-by est nécessaire.

L'émetteur radio FTJP peut être connecté au contact sans potentiel de l'unité de commande. Il est maintenant possible de surveiller (par exemple le message d'alarme) avec une interface de maison intelligente compatible EnOcean (Wibutler, Afriso, Homee).

## PRESTATION



Type	Hauteur H (m)	1	2	3	4	5	6
compli 1100 E	Débit Q [m <sup>3</sup> /h]	30	26	22	19	15	11

Sous réserve de modifications techniques - Plage de tolérance selon ISO 9906

D'après la norme EN 12056 le débit minimum à l'intérieur de la conduite d'eau principale doit être de 0,7 m/s. Cette valeur figure également comme limite de fonctionnement recommandée dans le diagramme H-Q.

# COMPLI 1100 E

## DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

### LIVRAISON

Station de relevage pour eaux usées prête à branchée selon EN 12050, avec une prise d'entrée DN 100 réglable en hauteur (hauteurs d'entrée de 180 à 250 mm), des prises supplémentaires DN 100/50 horizontales et verticales, et deux prises de courant intégrées. Pompes pour eaux usées et bride de raccordement DN 80 avec bride de tuyau de Ø 90 mm, clapet anti-retour duplex DN 80 préinstallé, raccord élastique avec colliers de serrage pour tuyau de pression en plastique DN 80 et un manchon enfichable pour le tuyau d'aération DN 70, contrôle automatique du niveau,

coffret de commande (indice de protection IP 44), pour commutation automatique incluant fonction de débit de pointe avec protection moteur, contacteurs, transformateur, système d'alarme dépendant du réseau, contact sans potentiel pour le signal de défaut général, indication visuelle du fonctionnement et de l'alarme, 2 interrupteurs manuelles-0-automatiques

Longueur du câble entre le réservoir et l'unité de commande : 4 m.  
Câble d'alimentation avec fiche : 1,5 m.

### DONNÉES MÉCANIQUES

Pompe	Verticale monoétagée	Corps de pompe	PVC, fonte grise
Passage libre	50 mm	Submersible	Oui
Tuyau de refoulement	DN 80	Raccord de refoulement	DN 80
Arbre	Acier inox	Capacité réservoir	90 l
Roue	Roue à effet vortex, acier inox	Poids	65 kg
Corps du moteur	Acier inox		

### DONNÉES ÉLECTRIQUES

Tension	1/N/PE~230 V	Fils	4G1,0
Puissance moteur P1	1,2 kW	Indice de protection	IP 68
Puissance moteur P2	0,98 kW	Classe d'isolation	F
Intensité	4,5 A	Protecteur thermique	Oui
Câble électrique	4m H07RN-F	Fiche	Sécurité

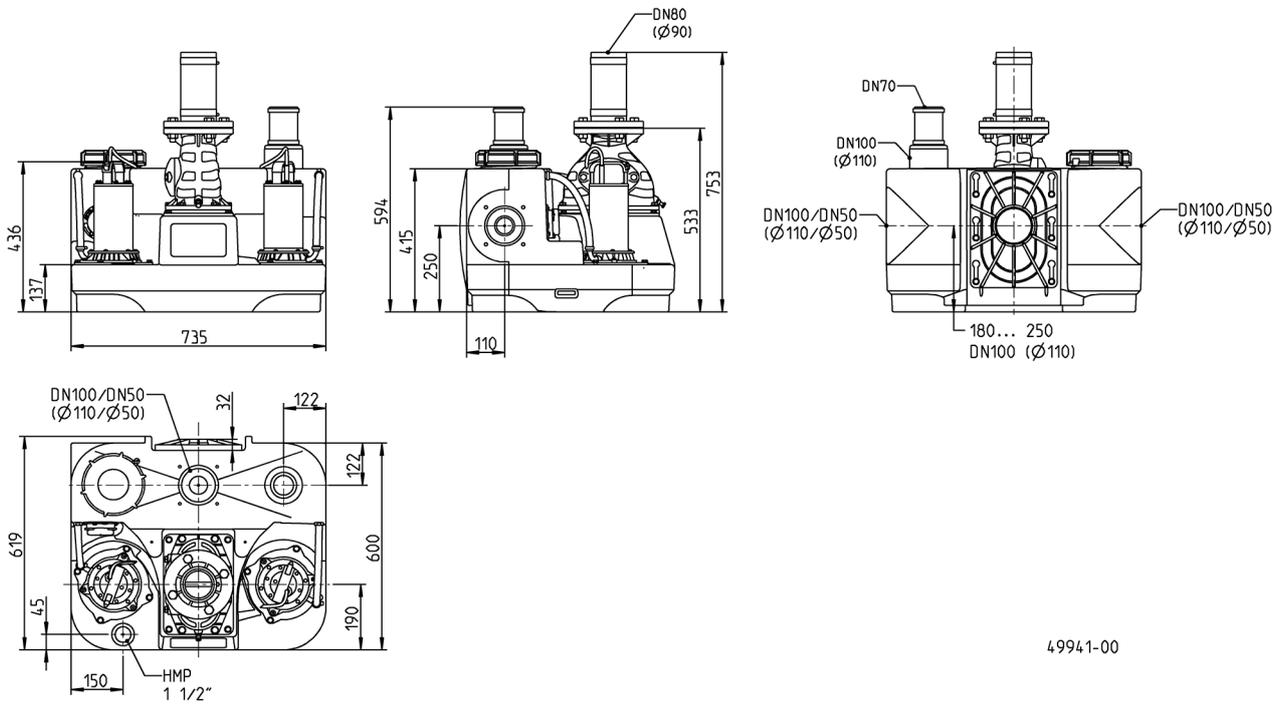
### COMPLI 1100 E

Type	Art.-Nr.
compl 1100 E	JP50087

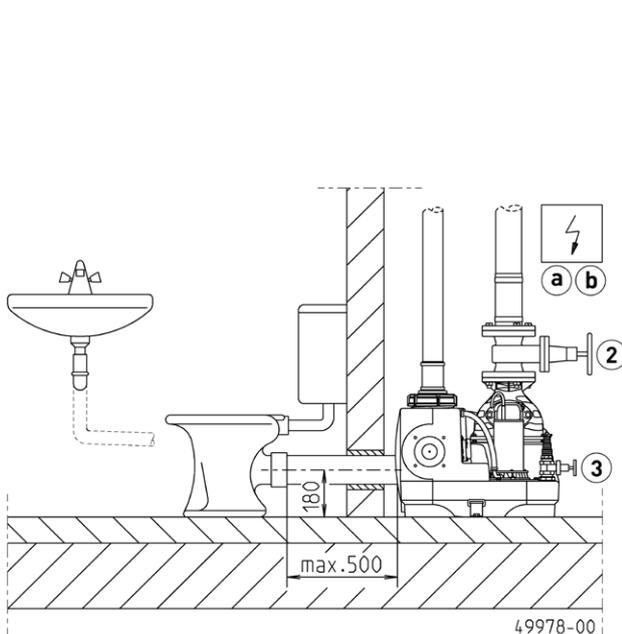
# COMPLI 1100 E

## DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

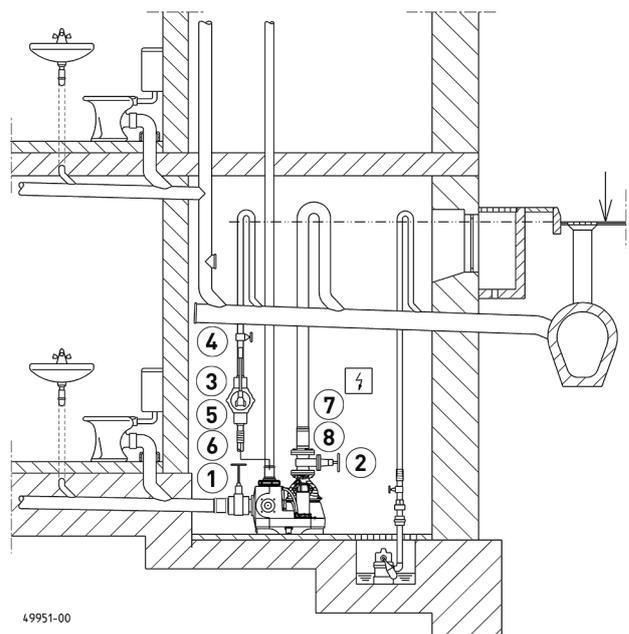
### Dimensions avec clapet anti-retour (mm)



### Exemple de montage



### Exemple de montage



# COMPLI 1100 E

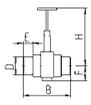
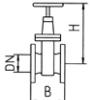
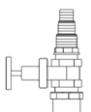
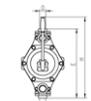
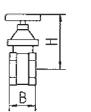
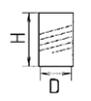
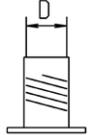
## DRENA-LINE STATIONS DE RÉLEVAGE

Le poste compli a une bride de raccordement DN 80/PN 4. La conduite de refolement qui continue et la vanne d'arrêt sont en DN 80. Les postes de relevage pour matières fécales doivent être utilisés, selon les principes de construction et de contrôle de EN 12050 pour le refolement des matières fécales et des eaux usées domestiques, comme décrit dans la norme DIN 1986 partie 3, dans l'assainissement des bâtiments. Ils doivent être montés, conformément aux directives de la norme EN 12056-4, avec un réservoir collecteur à l'intérieur des bâtiments ainsi qu'avec un espace de 60 cm tout autour pour l'utilisation et la

maintenance. La conduite de refolement doit être dirigée au-dessus du niveau de retenue observé sur place et il est nécessaire de monter un clapet anti-retour certifié selon EN 12050-4. Il est nécessaire de diriger le conduit d'aération au-dessus du niveau du toit selon EN 12056.

Attention! Les tuyaux pour les entrées latérales doivent être équipés d'un collier de serrage. Cet collier de serrage doit avoir au moins un hauteur de 180 mm du sol. La conduite d'alimentation doit être ventilée à son altitude la plus élevée.

### ACCESSOIRES MÉCANIQUES

				Art.-Nr.
	① Vanne sur arrivée-PVC	avec 2 raccords, DN 100, PN1	360x295 (HxB)	JP28297
	② Vanne d'isolement	DN 80, PN 10, EN 1171	315x180 (HxB)	JP00639
	③ Raccord d'évacuation en urgence	avec vanne d'arrêt et raccord de tuyau 1», 1¼» et 1½»		JP49138
	Pompe à main	vidange de secours (jusqu'à H geod. 15 m)	640x1½" (HxD)	JP00255
	④ Vanne arrêt	laiton, 1½" (DN 40), PN 16	125x60 (HxB)	JP44786
	⑤ Manchette caoutchouc	1½" (DN 40), PN 4	120x50 (HxD)	JP44777
	⑥ Collier de serrage	1½"		JP44763
	⑦ Bague adaptatrice	DN 80-DN 80 SML		JP50173
	⑧ Set de raccordement	DN 100	D=110	JP42910
	⑨ Set de raccordement	DN 100, nécessaire pour un raccordement latéral		JP50172

### ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

			Art.-Nr.
	a Dispositif d'alarme		
	AGR	dépendant du réseau, avec contact sec, 4 m câble	JP44891
	b Batterie	pour alarme indépendante du réseau	JP44850
	c Smart Home	FTJP radio transmitter	JP47209

# PROPUMPSIZER

## LOGICIEL DE SELECTION

"ProPumpSizer" est un nouvel outil de planification étendu pour vous aider à choisir une pompe correctement dimensionnée. Le logiciel ProPumpSizer relie un système de sélection bien pensé à des données de produit détaillées et des méthodes de calcul claires. Un grand nombre de nouvelles fonctions et de données actualisées quotidiennement ne sont qu'un exemple des nombreux avantages proposés par ce nouvel outil.

L'utilisateur a à sa disposition différents moyens de sélection par rapport au point de fonctionnement dynamique, au domaine d'application ou au nom de produit. Ainsi, la sélection hydraulique conduit à la détermination d'un point de fonctionnement dynamique qui est représenté à l'aide de courbes caractéristiques des pompes et des installations. L'utilisateur est ensuite amené au résultat souhaité par le biais de différents menus permettant de sélectionner des objets d'assainissement, des robinetteries et des conduites.

Outre des textes d'appel d'offre, des fiches techniques et des caractéristiques, la base de données riche propose également le logiciel pour les textes d'offre et les prix. Des accessoires pertinents pour la pompe sont simultanément suggérés à l'utilisateur. Le logiciel intégré pour la préparation d'offres peut être utilisé en ajoutant manuellement des positions ou des modifications de prix et des blocs de texte. Le système de gestion des utilisateur permet à chaque usager inscrit de sélectionner les caractéristiques spécifiques qu'il ou elle souhaite. En plus de l'anglais et de l'allemand, le logiciel est proposé dans de nombreuses autres langues.

**PROPUMPSIZER.COM**



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### I. Définitions

L'on entend par « **Conditions** » les conditions générales de vente standards telles qu'elles sont définies dans le présent document et (sauf dans les cas où le contexte en exige autrement) comprennent toutes conditions générales spéciales convenues par écrit entre l'Acheteur et Pentair. Les « **Conditions du contrat** » ont la même signification.

Le terme « **Informations confidentielles** » désigne toute information qui est traitée comme confidentielle par l'une ou l'autre des parties, notamment les secrets commerciaux, la technologie, les informations ayant trait aux opérations et stratégies commerciales, et les informations ayant trait aux clients, aux prix et au marketing.

Le terme « **Contrat** » désigne le contrat d'achat et de vente des Produits et le terme « **Accord** » a la même signification.

Le terme « **Marchandises** » désigne tous les biens et/ou services que Pentair fournit conformément aux présentes Conditions.

Le terme « **Parties** » signifie Pentair et l'Acheteur.

« **Pentair** » est la partie qui vend et fournit les Marchandises à l'Acheteur conformément aux présentes Conditions.

L'« **Acheteur** » est la partie dont la commande de Marchandises est acceptée par Pentair conformément aux présentes Conditions.

### II. Généralités

Toutes les opérations commerciales conclues entre les Parties sont régies par les présentes conditions générales, sauf si des accords écrits spéciaux sont conclus avant la confirmation de la commande dans des cas particuliers. Les conditions générales de l'Acheteur n'ont pas valeur contraignante pour Pentair, sauf si Pentair en a convenu autrement par écrit et avant confirmation de la commande.

### III. Conclusion du contrat

1. Les offres de Pentair sont limitées aux Marchandises explicitement mentionnées dans l'offre et excluent expressément tous travaux de construction, de montage ou d'installation non mentionnés, y compris le matériel d'installation ou les travaux sur site. Les offres ou devis sont gratuits et établis par Pentair de bonne foi, mais n'ont pas valeur contraignante. Toute documentation accompagnant les offres reste la propriété de Pentair. La documentation ne peut en aucun cas être copiée ou divulguée à des tiers sans la permission de Pentair et devra être retournée, sur demande, dans les meilleurs délais.

2. Aucune commande ou modification n'aura valeur contraignante pour Pentair, sauf sur acceptation par écrit de Pentair, qui elle seule peut constituer un Contrat. Aucun agent ou autre représentant de Pentair ne dispose d'une quelconque capacité de conclure ou de modifier un accord au nom de Pentair, sauf sur notification ultérieure de Pentair par écrit. Toute commande ou modification acceptée par Pentair concerne uniquement les Marchandises telles qu'elles sont expressément définies ou intégrées dans l'acceptation écrite de Pentair.

4. Pentair pourra parfois accepter de fabriquer des produits selon les spécifications de l'Acheteur. Dans de tels cas, l'Acheteur sera toujours tenu responsable de toute dépense encourue par Pentair pour respecter les spécifications de l'Acheteur, y compris mais sans toutefois s'y limiter, les dépenses liées à l'outillage (gabarits, matrices, outils, moules et modèles), à la commande de matières premières, de composants ou d'autres pièces et à tout autre engagement pris par l'Acheteur, même au cours de la phase préparatoire, alors qu'aucun Contrat n'a encore été conclu. L'Acheteur pourra, à tout moment, être tenu d'acheter et de payer les produits personnalisés que Pentair a fabriqués. Sauf disposition écrite contraire, tout équipement (y compris mais sans s'y limiter, les gabarits, matrices, outils, moules et modèles) conçu pour fabriquer des produits selon les spécifications de l'Acheteur sera et restera la propriété unique de Pentair, nonobstant le fait que l'Acheteur en ait déjà supporté tous les coûts liés.

5. Les tarifs, offres, estimations et devis établis par Pentair ne constituent en aucun cas une offre de vente de Marchandises. Toute commande passée par l'Acheteur en réaction à ce type de tarif, d'offre, d'estimation ou de devis constituera une offre présentée à Pentair conformément aux Conditions du contrat et aura valeur contraignante pour Pentair uniquement si Pentair l'accepte par écrit, ce qui constituera alors un Contrat. Sans limiter la portée de ce qui précède, Pentair se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment avant l'entrée en vigueur d'un Contrat juridiquement contraignant. Ce droit inclut le droit de modifier

sans préavis tout tarif ou tout barème de prix officiel.

6. Les commandes reçues et acceptées par Pentair ne pourront faire l'objet d'une annulation sans l'accord de Pentair, et l'annulation d'un quelconque Contrat auquel l'Acheteur est partie ne pourra constituer un motif suffisant pour l'annulation d'une quelconque commande passée par l'Acheteur.

### IV. Livraison et délai de livraison

1. Les délais de livraison fournis dans les offres écrites ou mentionnés ailleurs ont une valeur approximative uniquement et sont par conséquent non contraignants. Le délai de livraison commence au jour de confirmation de la commande ou lorsque l'Acheteur prend des mesures concertées qui peuvent s'avérer nécessaires (par ex., versement d'un acompte). Cette période est interrompue si le paiement n'est pas effectué à temps, comme convenu, ou si l'Acheteur ne fournit pas les données ou les spécifications manquantes nécessaires à la conception de l'équipement ou de l'usine à la date convenue. La période recommence dès que Pentair perçoit le paiement en retard ou que les données techniques en retard sont transmises. Le non-respect des délais de livraison ne donne pas droit à des dommages et intérêts pour l'Acheteur (qu'il s'agisse d'une indemnisation forfaitaire ou autre) ni à toute autre forme de compensation, ni ne libère l'Acheteur de la commande.

2. Les circonstances imprévues pour lesquelles Pentair ne peut être tenu responsable, peu importe qu'elles surviennent dans la propre usine de Pentair ou chez un sous-traitant, telles que : les cas de force majeure, les mobilisations, les guerres et autres retards pour lesquels Pentair ne peut être tenu responsable, notamment les défauts de production, les difficultés générales d'approvisionnement en matériaux, les problèmes opérationnels, les retards de transport et les circonstances semblables empêchant une exécution dans les temps et au prix convenus, constituent des motifs justifiés libérant Pentair de ses obligations de livraison, entièrement ou en partie, ou lui permettant de prolonger la période de livraison pendant la durée des obstacles. L'Acheteur peut résilier le Contrat si des défauts pertinents engendrent un retard d'exécution supérieur à 12 mois. Les autres droits de résiliation n'en seront pas affectés.

## **V. Prix**

Sauf indication contraire dans les présentes Conditions du contrat, le prix du Contrat pour les Marchandises est entendu FCA depuis l'entrepôt ou l'usine de Pentair (Incoterms 2020) et hors TVA et autres taxes, qui seront facturées au taux applicable à la date de facturation.

## **VI. Conditions de paiement**

Dans la mesure permise par la loi, lorsque Pentair n'a pas convenu de faire crédit à l'Acheteur, le prix stipulé au Contrat doit être payé avant l'expédition des Marchandises. Si un accord de crédit a été conclu par Pentair, le prix stipulé au Contrat doit être payé conformément aux conditions de crédit convenues ou sinon dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facturation. Les intérêts seront payables sur toutes les sommes restantes après la date limite, au taux de 1,5 % par mois. Pentair n'acceptera que les paiements de l'Acheteur lui-même et n'acceptera (et pourra retourner) aucun paiement reçu de toute autre partie (y compris les sociétés affiliées de l'Acheteur).

## **VII. Réserve de propriété**

1. Les Marchandises livrées par Pentair restent la propriété de Pentair jusqu'à ce que tous les paiements dus dans le cadre du Contrat aient été perçus.
2. Dans la mesure où la propriété des Marchandises est transférée à des tiers par incorporation ou autre, l'Acheteur cède les droits auxquels ils pourraient prétendre à l'encontre de tels tiers à Pentair, en tant que garantie, jusqu'à ce que ces paiements aient été entièrement réglés. Dans le cadre des comptes courants, la propriété réservée servira de garantie pour la demande de solde de Pentair.

## **VIII. Violation de la propriété intellectuelle**

Pentair défendra l'Acheteur pour toutes plaintes justifiées concernant la violation de tout droit de propriété intellectuelle enfreint par une quelconque Marchandise fournie dans le cadre du Contrat, et Pentair supportera tout dommages-intérêts et coûts directs accordés par un tribunal compétent en relation avec une telle infraction. L'Acheteur ou l'utilisateur devra notifier Pentair rapidement de toute infraction de ce type et apporter son entière coopération à Pentair dans la défense contre une telle infraction, autrement Pentair sera libéré de toute obligation établie par le présent paragraphe.

## **IX. Expédition**

Sauf convention contraire expresse par écrit entre les parties, les dispositions suivantes s'appliquent : L'expédition s'effectue toujours aux risques de l'Acheteur. Pentair assumera la responsabilité des dégâts liés à l'expédition uniquement dans le cas où Pentair effectue lui-même la livraison et si de tels dégâts sont causés, au minimum, par une négligence grave de sa part. Pentair apportera un soutien raisonnable à l'Acheteur pour faire valoir ses droits à une compensation à l'encontre du transporteur si l'expédition a été organisée par un tiers. Ces réclamations doivent être initialement formulées contre le transporteur (compagnies ferroviaires, bureau de poste, transitaire). Les remplacements sont uniquement fournis sur la base d'une nouvelle commande aux prix actuellement en vigueur. Tout écart dans le bon de livraison ou la facture ainsi que les dommages dus au transport doivent nous être signalés par écrit immédiatement, au plus tard dans les 3 jours suivant la réception des Produits.

## **X. Confidentialité**

Pentair et l'Acheteur devront assurer la confidentialité de toute information confidentielle et ne devront en aucun cas les divulguer à un quelconque tiers ou utiliser de telles informations confidentielles, sauf aux fins de l'exécution du Contrat et sous condition d'une utilisation appropriée et légale par l'Acheteur (ou un affilié de l'Acheteur) du travail, ou des Marchandises pour les offres, la vente, la fabrication, la construction, la commande et/ou l'entretien des équipements. Aucun élément contenu dans les présentes n'empêchera l'Acheteur de : (a) partager, toute ou en partie, une quelconque information confidentielle avec ses affiliés ou (b) divulguer des informations confidentielles fournies par Pentair dans le cadre de tout travail ou Marchandise fourni à l'utilisateur ou à ses employés, directeurs, agents et/ou conseillers, dans la mesure nécessaire à l'exécution du travail et à la condition qu'ils soient pareillement liés par des obligations de confiance, d'utilisation limitée et de non-divulgateur. En outre, aucun élément contenu dans les présentes n'empêchera la divulgation des Informations confidentielles : (a) afin de respecter les exigences de toute loi en vigueur et/ou d'une décision judiciaire ou du tribunal d'arbitrage ou (b) dans la mesure nécessaire au règlement d'un différend ou d'un litige, ou dans la mesure nécessaire au règlement par l'Acheteur d'un différend ou d'un litige avec des tiers et/ou de demandes d'indemnisation, à condition toutefois que la Partie ainsi tenue de divulguer ces Informations confidentielles de l'autre Partie, informe et consulte en temps opportun l'autre Partie et prenne toutes les mesures raisonnables pour minimiser l'ampleur des Informations confidentielles divulguées et de communiquer ces informations à titre confidentiel.

## **XI. Responsabilité**

1. Nonobstant toute disposition contraire, la responsabilité cumulée de Pentair, quelle qu'en soit la cause, y compris dans le cadre du présent Contrat (notamment sans s'y limiter, toutes les obligations découlant du calendrier et de l'objet des travaux ainsi que de la livraison des Marchandises, les garanties et les indemnités, à la fois explicites et implicites, découlant du Contrat), en responsabilité délictuelle (y compris la négligence) ou vertu de la loi ne dépassera pas le prix d'achat concerné dû à Pentair dans le cadre du Contrat.
2. Nonobstant toute disposition contraire et dans la mesure permise par la loi, Pentair ne pourra être tenu responsable en vertu de ce Contrat, en matière contractuelle, dans le cadre de toute compensation, en responsabilité délictuelle (y compris la négligence), en vertu de la loi ou autrement pour toute perte ou tout préjudice (direct ou indirect) de profits, revenus, utilisation, production, contrat, corruption ou destruction de données ou pour toute perte ou tout préjudice indirect ou spécial de quelque nature que ce soit.

## **XII. Conformité à la loi**

1. Lors de l'exécution du présent Contrat, l'Acheteur doit respecter l'ensemble des lois, embargos commerciaux, réglementations, commandes et autres restrictions en vigueur sans restreindre la portée générale de ce qui précède, effectuez ce qui suit : (a) l'Acheteur devra respecter les différentes législations et réglementations nationales et locales relatives à la santé, la sécurité et la pollution au travail affectées par l'utilisation, l'installation ou l'exploitation des Marchandises et d'autres facteurs sur lesquels Pentair n'a aucun contrôle, et (b) Pentair ne pourra être tenu responsable de la conformité avec ces législations et réglementations, même si elles font l'objet d'une action récursoire, en garantie ou autre.
2. Sauf convention écrite expresse contraire, l'Acheteur doit s'assurer et faire en sorte qu'il a obtenu l'ensemble des licences, consentements, approbations, permissions et autorisations (« **Licences** ») requis en ce qui concerne les Produits.
3. Nonobstant toute disposition contraire dans les présentes Conditions, l'Acheteur reconnaît avoir compris la position de Pentair visant à ne conclure aucune transaction avec Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie et les régions contestées de Crimée, Donetsk et Luhansk (la « **Position de Pentair** »), et confirme qu'il respectera la Position de Pentair dans toutes les transactions impliquant les Marchandises.
4. L'Acheteur s'engage à ne pas vendre, exporter ni transférer les Marchandises (y compris, sans s'y limiter, toutes les informations ou tous les services techniques fournis) à tout autre pays, sauf conformément à toutes les exigences gouvernementales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, la législation des États-Unis concernant les exportations et les réexportations, et les mesures administrées par le Royaume-Uni, l'Union Européenne et ses États membres, ou les agences gouvernementales de tous les autres pays. Toute violation par l'Acheteur ou l'utilisateur final des législations et réglementations applicables des États-Unis ou de tout autre gouvernement, et dans les cas où l'Acheteur va à l'encontre de la Position de Pentair, nonobstant le fait que cela soit contraire ou non aux législations et réglementations applicables susmentionnées, sera considérée comme une violation substantielle de ce Contrat et une base suffisante pour permettre à Pentair de refuser une ou toute commande, ou de résilier le présent Contrat. La conformité aux exigences légales applicables et la Position de Pentair forment une condition préalable nécessaire à l'exécution par Pentair de ses obligations en vertu du présent Contrat, et si l'Acheteur ne respect pas de telles exigences légales, alors il sera jugé incapable de remplir ses obligations auprès de Pentair, ce qui constituera une violation du présent Contrat.
5. Les Parties entendent faire en sorte qu'aucun paiement ou transfert de valeur ne soit effectué dans le but d'entraîner, ou avec pour conséquence, la corruption d'un agent public ou commercial, l'acceptation de, ou le consentement à, des activités d'extorsion ou de trafic d'influence, ou toute autre fin illicite ou illégitime visant à obtenir des contrats. Les Parties ne pourront, directement ou indirectement, payer, proposer, autoriser ou promettre une quelconque somme ou contrepartie de valeur (tels que des cadeaux, contributions, voyages ou divertissements) à quelque personne ou organisation que ce soit, y compris tout employé ou client de Pentair ou tout fonctionnaire public (ce qui comprend tout employé ou fonctionnaire de quelque autorité gouvernementale, entité détenue ou contrôlée par le gouvernement, organisation publique internationale, parti politique ou candidat à un poste politique que ce soit) dans le but d'influencer leurs actions ou décisions. L'Acheteur prendra les mesures appropriées pour veiller à ce que toute personne le représentant ou agissant selon ses instructions ou sous son contrôle se conforme également à la présente clause. L'Acheteur ne pourra demander à Pentair d'effectuer une action qui est interdite ou sanctionnée en vertu d'une quelconque loi ou réglementation anti-boycott, et toute demande de ce type sera jugée nulle et non avenue. Aucune disposition de la présente clause ou de toute demande de ce type ne pourra être interprétée comme exigeant l'accord de Pentair d'effectuer une action interdite ou sanctionnée par une quelconque loi ou réglementation anti-boycott. Sans être limité à ce qui suit, Pentair ne sera en aucun cas tenu d'effectuer une quelconque action ou un paiement dont Pentair juge, en toute bonne foi, qu'il pourrait entraîner une infraction par Pentair ou l'une de ses sociétés affiliées d'une quelconque loi anti-corruption (les Lois anti-corruption comprennent, collectivement, le UK Bribery Act 2010, les législations prévues par la Convention de l'OCDE contre la corruption, le United States Foreign Corrupt Practices Act et les législations anti-corruption locales).
6. Sauf dans les cas divulgués par écrit à Pentair, l'Acheteur atteste qu'il ne pense ni n'a aucune raison de penser qu'il existe ou pourrait exister un quelconque conflit d'intérêts concernant sa relation avec Pentair, également en ce qui concerne les membres de sa famille qui pourraient bénéficier d'avantages découlant de la relation commerciale de l'Acheteur avec Pentair. Pentair et ses représentants attestent qu'aucun d'eux ni aucun membre de leur famille n'assume un poste de fonctionnaire public qui pourrait influencer la relation commerciale de l'Acheteur avec Pentair.
7. L'Acheteur tiendra des registres comptables et des archives exhaustives et exactes, conformément aux principes comptables généralement admis dans la juridiction de l'Acheteur, appliquée systématiquement, répertoriant dûment et avec précision toute transaction impliquant ou liée d'une quelconque façon à Pentair. L'Acheteur tiendra à jour un système de contrôles comptables internes raisonnablement désignés pour s'assurer que tous ses actifs sont uniquement utilisés en conformité avec ses directives de gestion et qu'il ne tient aucun compte occulte.
8. Si, à tout moment, Pentair estime, en toute bonne foi, que l'Acheteur n'a pas respecté les garanties, observations ou accords du présent paragraphe XII, Pentair sera en droit de sélectionner un tiers indépendant pour mener un audit, à ses frais, et vérifier si l'Acheteur respecte bien les dispositions du présent paragraphe. L'Acheteur s'engage à collaborer pleinement dans cet audit.
9. L'Acquéreur notifiera rapidement Pentair si : (a) l'Acheteur a des raisons de croire qu'une violation du présent Contrat (y compris sans s'y limiter, la présente section XII) est survenue ou est susceptible de survenir ; ou (b) en cas d'apparition de conflits d'intérêt. L'Acheteur enverra ces avis à [ethics@pentair.com](mailto:ethics@pentair.com).

10. Toute violation des garanties, observations ou accords du présent paragraphe XII constituera une violation substantielle du présent Accord et pourra entraîner une résiliation immédiate justifiée de toute commande. En outre, Pentair pourra suspendre toute livraison de Marchandises jusqu'à ce que Pentair reçoive une confirmation, sous une forme raisonnablement satisfaisante, qu'aucune violation n'a été commise ou ne sera commise. L'acheteur indemniser et tiendra Pentair indemne de toute action, plainte judiciaire, exigence, procédure, perte, dommage, coût, dépense et autre obligation de quelque nature que ce soit découlant de la violation par l'Acheteur des observations, garanties et accords prévus par le présent paragraphe XII. Sans se limiter à ce qui suit, Pentair se réserve expressément le droit de refuser l'enregistrement ou l'exécution de toute commande, et d'annuler toute commande, si Pentair juge, à son unique discrétion, qu'une telle commande pourrait enfreindre une quelconque législation ou réglementation applicable des États-Unis ou de tout autre gouvernement. Les parties conviennent qu'un tel refus ou une telle annulation de commande, ou résiliation du présent Accord par Pentair, selon les modalités décrites ci-dessus, ne constitue pas une violation de la part de Pentair d'une quelconque de ses obligations prévues par le présent Accord. En outre, l'Acheteur renonce par la présente à toute possibilité de plainte contre Pentair pour tout coût, perte ou dépense lié.

### **XIII. Traitement de données personnelles - Confidentialité**

Pentair peut collecter, traiter et transférer des données à caractère personnel dans le cadre de la gestion de sa relation commerciale avec l'Acheteur, y compris le nom complet et les coordonnées du personnel de l'Acheteur impliqué dans le Contrat ou dans le maintien et la gestion de l'utilisation des Marchandises par l'Acheteur. Pentair traitera de telles données personnelles conformément à la Politique de confidentialité de Pentair, disponible à l'adresse : <https://www.pentair.com/en/privacy-notice.html> L'Acheteur fournira toute information nécessaire à ce sujet et obtiendra le consentement juridiquement exigé de son personnel ou de ses affiliés pour l'utilisation par Pentair de leurs données personnelles.

### **XIV. Loi applicable et juridiction compétente**

Sauf accord mutuel contraire, les conditions du présent Contrat seront interprétées et exécutées conformément au droit national applicable dans le pays où Pentair a son siège, à l'exception des règles sur le conflit de lois et la Convention sur les contrats de vente internationale de marchandises. Tout litige qui pourrait être soulevé par les présentes Conditions ou le Contrat sera uniquement présenté à la Cour compétente dans la ville où Pentair a son siège.

### **XV. Divers**

1. Les conditions générales de garantie de Pentair (le cas échéant) applicables au présent Contrat sont détaillées dans un document écrit distinct. Dans la mesure permise par la loi, ces Conditions générales de garantie écrites distinctes constituent l'unique garantie de Pentair ; Pentair décline expressément et l'acheteur renonce à toute autre garantie expresse ou implicite de droit ou de fait, y compris toute garantie de valeur marchande et d'adaptation à un usage quelconque.
2. Toute notification permise ou requise que remet une partie à l'autre conformément aux présentes Conditions doit être adressée par écrit à l'autre partie, à son siège, à son principal lieu d'activité ou à toute autre adresse donnée, en temps opportun, à la partie remettant une telle notification.
3. Aucune renonciation par Pentair à invoquer une violation du Contrat par l'Acheteur ne doit être interprétée comme une renonciation à invoquer une violation subséquente de la même ou de toute autre disposition.
4. Si une quelconque disposition des présentes Conditions sont jugées invalide ou inexécutables, tout ou en partie, par une autorité compétente, la validité des autres dispositions des présentes Conditions et le reste de la disposition en question n'en seront pas affectés.

## **TERMES & CONDITIONS DE GARANTIE**

Pentair garantit les produits (et tous les composants) contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pendant la période indiquée dans le Tableau de garantie ci-dessous. Si les produits n'apparaissent pas sur le tableau de garantie, la période de garantie est d'un (1) an.

Toutes les périodes de garantie indiquées ci-dessous commencent :

- a) En cas de gestion à travers des centres après-vente autorisés Pentair, à partir de la date du ticket d'achat au client final
- b) À partir de la date de la facture au client direct de Pentair dans tous les autres cas

<b>Produits/Marque</b>	<b>Période de garantie :</b>
Pompes JUNG-PUMPEN	2 ans
Accessoires JUNG-PUMPEN	2 ans

Dans ces termes et conditions de garantie :

« **Conditions** » désigne ces termes et conditions de garantie, tels qu'énoncés dans ce document et (sauf indication contraire du contexte) inclut les termes et conditions de garantie spéciaux convenus séparément par écrit entre l'Acheteur et Pentair.

« **Produits** » désigne les produits que Pentair a fourni à l'Acheteur et auxquels ces Conditions sont destinées à s'appliquer.

« **Pentair** » désigne la partie qui a vendu et fourni les produits auxquels les présentes conditions s'appliquent.

« **Acheteur** » désigne la partie qui a acheté les produits auxquels les présentes conditions s'appliquent.

Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent à ces conditions :

1. Pentair ne garantit pas les accessoires ou composants qui ne sont pas fabriqués par Pentair. Cela inclut toutes les pièces de rechange utilisées qui sont fabriquées par d'autres sociétés, y compris, mais sans s'y limiter, les moteurs, les pistons, les kits de joints, les kits d'entretoises, les vannes de dérivation, les raccords et dispositifs de saumure, ou toute autre pièce non Pentair. Ces articles peuvent porter des garanties offertes par les fabricants d'origine et, dans la mesure du possible, Pentair, si l'acheteur le lui demande expressément par écrit, cède à l'acheteur ses droits en vertu de la garantie originale du fabricant, sans recours à Pentair.
2. L'Acheteur doit informer Pentair par écrit de tout défaut présumé couvert par cette garantie (avec tous les détails d'identification, y compris le numéro de série, le type de produits et la date d'achat) dans les trente (30) jours suivant la découverte de ce défaut et, en tout état de cause, pendant la période de garantie. Aucune réclamation formulée après l'expiration de la période de garantie ne sera valable.
3. Cette garantie est basée sur l'utilisation de pièces de rechange du fabricant d'équipement d'origine (OEM). Pentair n'assume aucune responsabilité si des altérations, des modifications de conception non autorisées et/ou des pièces de rechange non OEM sont incorporées. À la demande de Pentair, tout bien (ou ses composants) doit être rapidement retourné à Pentair avant toute tentative de réparation, ou envoyé à un centre de service autorisé désigné par Pentair, et l'Acheteur devra anticiper tous les frais d'expédition. Pentair ne sera pas responsable de toute perte ou dommage aux marchandises pendant le transport, et aucune réclamation au titre de la garantie ne sera valable à moins que les produits retournés ne soient reçus intacts et en bon état à la suite de l'expédition. Le matériel réparé ou remplacé retourné au client sera expédié Franco Transporteur « FCA » (Incoterms 2020), entrepôt ou usine de Pentair. Pentair ne reconnaîtra pas à l'Acheteur les pièces ou produits retournés à Pentair et n'acceptera pas la livraison de ces pièces ou produits, à moins que l'Acheteur n'ait obtenu l'approbation de Pentair par écrit. Sauf indication contraire dans le tableau de garantie, cette garantie s'étend aux pièces réparées ou remplacées de fabrication Pentair pendant six (6) mois ou pour le reste de la période de garantie d'origine applicable aux marchandises ou aux pièces réparées ou remplacées, selon la plus élevée des deux.
4. Si plusieurs problèmes liés les uns aux autres surviennent, la période de garantie de la cause première sera considérée comme la période de garantie pour tous les composants concernés.
5. Pentair peut remplacer des produits neufs ou améliorer des parties de tout bien jugé défectueux sans autre responsabilité. Toutes les réparations ou services effectués par Pentair, qui ne sont pas couverts par cette garantie, seront facturés conformément aux prix standard de Pentair en vigueur.
6. Selon les termes de cette garantie, Pentair ne sera pas responsable de : (a) les pertes ou dommages consécutifs, accidentels, collatéraux, spéciaux ou liquidés ; (b) les défauts causés par une usure normale, des conditions d'utilisation anormales, un défaut d'entretien, de nettoyage, d'utilisation ou de fonctionnement conformément au manuel du produit Pentair ou à d'autres directives écrites (y compris, mais sans s'y limiter, les codes et ordonnances applicables), accident, négligence, abus ou mauvaise utilisation des marchandises ; (c) les frais et pertes ou dommages causés par des réparations ou des modifications effectuées par une personne autre que Pentair ; (d) les dommages causés par le non-maintien des conditions de l'eau ou de la chimie de l'eau, par le gel de l'eau, l'encrassement ou l'entartrage de la membrane, l'accumulation de débris, les matériaux abrasifs, les produits chimiques, les gaz, les liquides, les dépôts de tartre, la corrosion, la foudre, une tension incorrecte, une mauvaise manipulation, ou d'autres conditions similaires ; (e) les dommages dus à une utilisation hydropneumatique ou pneumatique ; (f) les dommages causés par le frottement, l'usure, l'attaque chimique ou l'accumulation de débris sur les pièces d'usure (les « pièces d'usure » comprennent, sans s'y limiter : les pistons, les tiges de piston, les joints, les entretoises, les joints annulaires de bouchon d'extrémité et les pièces nécessitant un remplacement selon les procédures d'entretien recommandées, comme les joints toriques et les joints du boîtier de filtre) ; (g) toute perte, dommage ou dépense lié à ou résultant de l'installation, du retrait ou de la réinstallation des produits ; (h) tous les coûts de main-d'œuvre ou frais encourus pour réparer ou remplacer les produits ou pièces défectueux, y compris le coût de réinstallation des pièces réparées ou remplacées par Pentair ; (i) toute dépense pour l'expédition de produits ou de pièces réparées ou remplacées ; ou (j) toute autre perte, dommage ou dépense de quelque nature que ce soit, y compris, sans s'y limiter, les dommages accidentels, les incendies, les catastrophes naturelles ou d'autres circonstances indépendantes de la volonté de Pentair.
7. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST LA SEULE DE PENTAIR QUI DÉCLINE EXPRESSÉMENT ET RENONCE À TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES, IMPLICITES EN FAIT ET EN DROIT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE COMMERCIALISABILITÉ ET D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE. LA SEULE OBLIGATION DE PENTAIR EN VERTU DE CETTE GARANTIE SERA, À SON OPTION, DE RÉPARER OU DE REMPLACER TOUT PRODUIT (OU SES COMPOSANTS) QUI PRÉSENTE UN DÉFAUT COUVERT PAR CETTE GARANTIE, OU DE REMBOURSER LE PRIX D'ACHAT DE CES PRODUITS OU PIÈCES.





**Le Broc Center – Bât B | 1ère Avenue – 5600m | F-06510 CARROS**

**Téléphone 800 941354 | Telefax 800 941355 | [jung-pumpen.fr@pentair.com](mailto:jung-pumpen.fr@pentair.com) | [www.jung-pumpen.fr](http://www.jung-pumpen.fr)**

All indicated Pentair trademarks and logos are property of Pentair. Third party registered and unregistered trademarks and logos are the property of their respective owners.

Because we are continuously improving our products and services, Pentair reserves the right to change specifications without prior notice. Pentair is an equal opportunity employer.

NV27D0123F ED. FR - Rev.0 - 01/23 © 2023 Pentair. All Rights Reserved.